



**CORUM**  
ECO

**CORUM**  
LES NOUVEAUX ÉPARGNANTS

Rapport  
annuel

**20  
21**

**L'essentiel**  
DE VOTRE ÉPARGNE



**LE MESSAGE  
DU FONDATEUR** | 04

**LES TEMPS FORTS  
DE L'ANNÉE** | 06

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| L'essentiel de l'année           | 08 |
| La stratégie 2022                | 10 |
| L'équipe de gestion              | 12 |
| Les distinctions                 | 13 |
| Les entreprises financées        | 14 |
| Les exemples de projets financés | 16 |

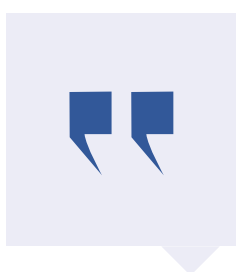
**LES ÉLÉMENTS  
FINANCIERS** | 20

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Document d'information clé pour l'investisseur | 22 |
| Rapport 2021                                   | 26 |
| Certification du commissaire aux comptes       | 29 |
| Comptes annuels                                | 32 |
| Annexe comptable                               | 34 |
| États financiers de CORUM Eco 18               | 41 |
| Projets de résolutions à l'Assemblée Générale  | 69 |
| <b>CORUM L'ÉPARGNE ET LA VOILE</b>             | 72 |





# Le message du fondateur



Frédéric Puzin  
Fondateur  
du groupe CORUM

**Dans un contexte économique et sanitaire encore troublé sur la première moitié de 2021, CORUM Eco a continué à se positionner auprès des entreprises, les accompagnant dans leurs projets de développement et profitant du retour de la croissance en fin d'année.**

CORUM Eco n'est pas un fonds qui évolue loin des réalités du terrain : il avance en soutenant les projets des entreprises dans les bons moments comme dans les périodes de crise.

2020 avait été une année compliquée. En 2021, l'amélioration du contexte général s'est confirmée, au fur et à mesure que la pandémie de Covid-19 s'est ralentie, au gré des campagnes de vaccination et des programmes de relance.

Nous ne pouvons pas anticiper les événements politiques, sanitaires ou les conflits armés entre nations. Mais nous maîtrisons la stratégie qui anime le fonds. Dans cette ère post-pandémie qui s'est amorcée en 2021, les entreprises ont d'autant plus besoin d'accompagnement, pour installer le retour de la croissance dans la durée. Votre épargne gérée au sein de CORUM Eco joue son rôle dans ce cercle dynamique : entreprises, investisseurs, épargnants alignés dans le soutien de l'économie réelle.

L'équipe des gérants a une vision constante : celle d'une épargne qui fait son chemin, en cherchant à éviter les obstacles sur sa route. Rien ne sert de courir... il faut partir à point, et prendre la bonne route ! Cela commence par choisir

avec soin les projets d'entreprises financés. La résistance de ces entreprises a ainsi été un élément clé de la performance de votre fonds en 2021. Car ensuite, il faut arriver à destination ! Le rendement de 4,33 % délivré en 2021 est une nouvelle étape sur notre route vers notre objectif : celui d'une performance annualisée supérieure à 4 % sur la durée de vie du fonds CORUM Eco.

Nous mettons régulièrement à votre disposition les informations sur les entreprises, sur les projets dans lesquels CORUM Eco investit. Quand d'autres placements paraissent abstraits, voire incompréhensibles, quand les financiers parlent une langue propre à leur métier, nous vous proposons une épargne concrète. La performance tangible, ce sont les dividendes dont vous bénéficiez.

**Nous resterons fidèles à notre conviction d'une épargne connectée à l'économie réelle.**





# Les temps forts de l'année



Dans un contexte 2021 de nouveau incertain, CORUM Eco a réalisé une année robuste pour délivrer des performances convaincantes



**CORUM**  
ECO

**5 à 8 ans**

**Durée de placement conseillée**

La durée de placement recommandée est comprise entre 5 et 8 ans. En fonction des parts, vous percevez et/ou capitalisez des revenus potentiels issus des intérêts.

**4,11 ans**

**Durée moyenne résiduelle**

Durée moyenne des emprunts émis par les entreprises au 31/12/2021.

**31 décembre 2026**  
**Date de clôture prévue du fonds**

## L'essentiel de l'année

Votre épargne participe aux projets de développement d'entreprises pour leurs activités européennes.

CORUM Eco permet d'investir sur le marché européen des obligations à haut rendement et de générer des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le portefeuille de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aux aléas des marchés.



**4,33 %\***

Performance annuelle pour les associés en capitalisation\*\*



**4,30 %\***

Performance annuelle pour les associés en distribution\*\*



**4%\***  
**Objectif de performance**

sur une base annuelle et sur la durée de vie du fonds



Fermeture de la souscription  
**Octobre 2019**

Les associés de CORUM Eco ont le choix de percevoir les revenus potentiels issus des intérêts (distribution) ou bien de les réinvestir de manière automatique dans le fonds (capitalisation).

**103,07 €** (au 30/12/2021)

**Valeur de la part pour les associés ayant choisi la distribution mensuelle du dividende potentiel**

La part en distribution de CORUM Eco permet à l'épargnant de percevoir des revenus potentiels tous les mois.

**113,13 €** (au 30/12/2021)

**Valeur de la part pour les associés ayant choisi la capitalisation du dividende potentiel**

La part en capitalisation de CORUM Eco permet à l'épargnant d'accumuler des dividendes potentiels générés à partir de l'investissement initial. Il ne perçoit pas de revenus réguliers, mais la valeur de sa part évolue de manière progressive dans le temps.

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco.



Une épargne diversifiée avec

**73**

entreprises financées au 31/12/2021



**3,77 €\*\***

Montant annuel brut 2021 distribué par part

\* Performance nette de frais de gestion et de souscription.  
\*\* Données calculées sur la période du 31/12/2020 au 31/12/2021.  
Source des données : groupe CORUM.





# La stratégie 2022



Laurent Kenigswald  
Directeur de la gestion  
obligataire

**Comme nous le pressentions il y a un an, 2021 a été une bonne année pour l'économie mondiale et un millésime porteur sur les marchés financiers.**

Notre diagnostic initial s'est révélé juste : l'espoir d'un retour de la croissance n'a pas déçu, tandis que les banques centrales et les gouvernements occidentaux ont continué à soutenir l'activité économique.

Dans ce contexte, les sociétés que CORUM Eco finance ont en grande majorité enregistré de bons résultats. Nous avons également tiré parti d'un marché fluide pour vendre certaines obligations, bien valorisées

ou exposées au risque d'une accélération de l'inflation, pour investir dans des sociétés de qualité comparable mais offrant un rendement plus attractif. Nous avons également renforcé les investissements du fonds dans le secteur du tourisme, principal bénéficiaire de l'éloignement de la Covid-19, via l'agence de voyages en ligne Opodo et le croisiériste TUI Group.

L'année 2022 débute sous des auspices moins favorables. Alors que la montée des inquiétudes inflationnistes avait conduit la Banque centrale européenne à envisager une remontée graduelle des taux d'intérêt avant la fin 2022, l'invasion russe en Ukraine aggrave les risques d'inflation, et aura pour conséquence de ralentir la croissance économique, au zénith en ce début 2022. Si les marchés ont réagi de façon violente à ces déflagrations, il est rassurant de voir que la performance de CORUM Eco, qui avait été plus dynamique que celle du marché européen des obligations à haut rendement en 2021, a été plus résiliente que cette même référence depuis le début de l'année. Cela illustre la qualité et la prudence de notre sélection.

Confrontés à un nouveau choc majeur, deux ans exactement après l'arrivée de la Covid-19 en Europe, que doivent faire les épargnants ayant choisi CORUM Eco ? Garder leur sang-froid. À la fois parce que les autorités européennes vont probablement trouver des solutions pour protéger le plus possible leurs économies, et parce que l'équipe de gestion de CORUM Eco s'assurera, comme toujours, de la qualité de ses investissements, voire profitera des opportunités offertes par le marché.

**Contrairement à d'autres placements financiers, devenus particulièrement volatils et spéculatifs actuellement, votre placement dans CORUM Eco reste géré dans un objectif de moyen-long terme de rendement de 4 %.**





Une équipe de référence  
sur le marché européen  
des obligations à haut  
rendement

## L'équipe de gestion

### Les gérants de CORUM Eco



Laurent  
Kenigswald

Olivier  
de Parcevaux

Le fonds CORUM Eco bénéficie du savoir-faire d'une équipe composée de cinq spécialistes du marché européen des obligations à haut rendement, dont trois travaillent ensemble depuis plus de 15 ans.

Ils recherchent activement des opportunités d'investissement auprès d'entreprises en quête de financements, mais qui seraient en mesure de rembourser le capital emprunté et payer les intérêts.

La stratégie mise en place par l'équipe de gestion s'appuie sur :

- une bonne gestion du couple risque/rendement;
- une maîtrise des variations de la valeur des parts;
- une recherche de profits dans les cycles positifs et négatifs du marché.

Les connaissances spécifiques des différents secteurs par les gérants sont déterminantes pour sélectionner les entreprises et établir une analyse précise de leur potentiel. Cette complémentarité permet d'appliquer avec succès une stratégie opportuniste, basée sur l'anticipation et la réactivité.



Cyril  
Furtak

Olivier  
Becker

Cédric  
Poivre

## Les distinctions

Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs.  
La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

|                                                                                             |                                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                             | <p><b>2021   2020</b><br/><b>Sauren Golden Awards</b><br/>Deux médailles d'or dans la catégorie des fonds obligataires à haut rendement pour récompenser la qualité de la gestion de Laurent Kenigswald</p> |  | <p><b>2016</b><br/><b>Barclay Hedge</b><br/>Nomination au titre de fonds le plus performant dans la catégorie « Hedge Fund (3 Years) »</p> |
|                                                                                             | <p><b>2019</b><br/><b>Acquisition International</b><br/>Meilleur investisseur européen en fonds de crédit</p>                                                                                               |  | <p><b>2016</b><br/><b>Barclay Hedge</b><br/>Nomination au prix d'excellence</p>                                                            |
|                                                                                             | <p><b>2019</b><br/><b>Acquisition International</b><br/>Business Excellence Awards</p>                                                                                                                      |  | <p><b>2016   2015</b><br/><b>Barclay Hedge</b><br/>Fonds le plus performant dans la catégorie « Hedge Fund »</p>                           |
|                                                                                             | <p><b>2018</b><br/><b>Wealth &amp; Finance International</b><br/>Meilleur fonds de crédit Long/Short</p>                                                                                                    |  | <p><b>2015</b><br/><b>Barclay Hedge</b><br/>Nomination aux Ranking Awards (1 Year)</p>                                                     |
|                                                                                             | <p><b>2018</b><br/><b>HFM</b><br/>Nomination aux Alt Credit European Performance Awards</p>                                                                                                                 |  | <p><b>2012   2011</b><br/><b>EuroHedge</b><br/>Nomination au titre de meilleur fonds de crédit</p>                                         |
| <p><b>EuroHedge</b><br/>Nomination aux Absolute UCITS Awards</p>                            |                                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                            |
| <p><b>2018   2017</b><br/><b>HFM</b><br/>Nomination au titre de meilleur fonds émergent</p> |                                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                            |

**Glossaire des prix:**  
SAUREN, société allemande fondée en 1991, leader dans la recherche et l'analyse de fonds financiers.  
HFM - EURO HEDGE, société basée à Londres, New York et Hong Kong, spécialisée dans l'étude des données des fonds.  
BARCLAY HEDGE, société créée en 1985 qui analyse les données des fonds à l'international.  
WEALTH & FINANCE INTERNATIONAL, magazine financier britannique de référence pour les investisseurs institutionnels et privés.  
ACQUISITION INTERNATIONAL, magazine économique dédié aux dirigeants internationaux.



# Les entreprises financées

par CORUM Eco



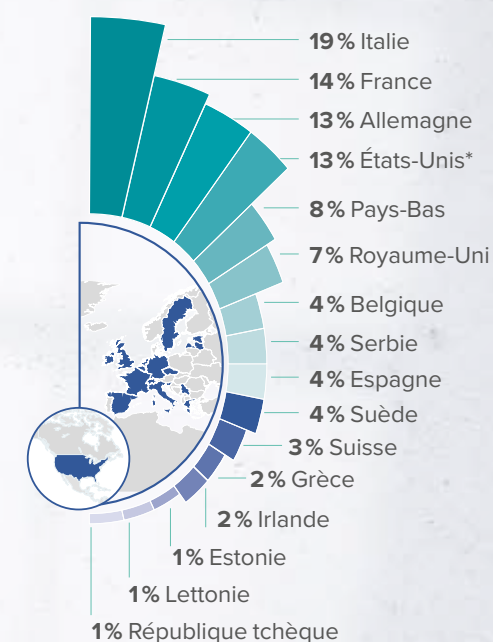
# 73

entreprises  
financées  
au 31/12/2021

- |                     |                       |                        |
|---------------------|-----------------------|------------------------|
| • ADIENT            | • GOLDEN GOOSE        | • PEACH PROPERTY       |
| • ADLER PELZER      | • GRUENENTHAL         | • PEOPLE CERTIFICATION |
| • AGGREKO           | • HOUSE OF HR         | • PFLEIDERER           |
| • ALTICE            | • HSE                 | • PICARD               |
| • ARDAGH            | • IDG                 | • PLAYTECH             |
| • AS ROMA MEDIA     | • ILIAD               | • POLYNT               |
| • ASSEMBLIN         | • IMA                 | • PROFINE              |
| • AUTO DISTRIBUTION | • INEOS               | • PURE GYM             |
| • AVIS              | • INFOPRO             | • RECORDATI            |
| • BANIJAY           | • KANTAR              | • REFRESCO             |
| • BITE              | • KILOUTOU            | • REKEEP               |
| • BMC               | • KLOCKNER PENTAPLAST | • RENO DE MEDICI       |
| • CARNIVAL CRUISE   | • KRATON              | • SAZKA GROUP          |
| • CBR               | • KRONOS              | • SFR                  |
| • CERAMTEC          | • LEASE PLAN          | • SISAL                |
| • CHEMOURS          | • LIMA                | • TENDAM               |
| • CIRSA             | • LOXAM               | • TEVA                 |
| • CONTOUR GLOBAL    | • MATTERHORN          | • TRIVIAM              |
| • CULLINAN          | • MAXEDA              | • TUI CRUISES          |
| • DIEBOLD NIEXDORF  | • MERLIN              | • UNITED               |
| • DOGEN             | • MONITCHEM           | • VERISURE             |
| • EDREAMS           | • NEINOR HOMES        | • WEBUILD              |
| • ENGINEERING GROUP | • ONTEX               | • WIND HELLAS          |
| • FEDRIGONI         | • ORIFLAME            | • ZFF                  |
| • GAMENET           |                       |                        |

## Répartition géographique

du portefeuille CORUM Eco au 31/12/2021 (% de la valeur de la part)



## Répartition sectorielle

du portefeuille CORUM Eco au 31/12/2021 (% de la valeur de la part)



\*CORUM Eco peut comporter une part d'investissement en dehors de la zone euro, avec des entreprises (par exemple américaines) qui trouvent, sur ce marché du haut rendement européen, une source de financement pour leurs filiales européennes.



# Les exemples de projets financés

Ces exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux futurs investissements et sont réalisés dans les obligations émises par les entreprises présentées.

## AVIS BUDGET

avis budget group

L'OFFRE DE SOLUTIONS  
DE MOBILITÉ QUALITATIVE

La société Avis fait partie du groupe Avis Budget, leader mondial dans la location de véhicules. Le Groupe peut notamment s'appuyer sur la notoriété et l'expertise de ses deux marques phares Avis et Budget, dans environ 180 pays. Avec plus de 70 ans d'expérience dans la gestion de flottes mobiles à travers le monde et l'une des plus grandes offres de voitures connectées, le Groupe est engagé dans l'innovation en faveur de l'avenir de la mobilité.



Le montant prêté permet notamment à Avis Budget de proposer une offre de mobilité toujours plus sûre et connectée.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

4,75 %

Échéance du prêt: 30/01/2026



Optimisation  
de l'offre  
de services

## PFLEIDERER

PFLEIDERER

L'EXPERT DE LA FABRICATION  
DE PANNEAUX EN BOIS

Pfleiderer est l'un des leaders européens dans la fabrication de panneaux en bois. Avec 3 500 employés, le groupe allemand exploite neuf sites de production sur l'ensemble du continent. Il se distingue par la qualité de son offre: mobilier, aménagement d'intérieur, construction spécifique... Véritable expert, Pfleiderer complète sa gamme avec des produits techniques et innovants au travers de ses marques Duopal et Thermopal. Il répond ainsi aux besoins d'industriels, d'artisans, de designers et d'architectes.



Le montant prêté permet notamment à Pfleiderer de répondre aux nouvelles tendances de consommation et aux enjeux de développement durable.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

4,75 %

Échéance du prêt: 15/04/2026



Développement  
économique

## KLÖCKNER PENTAPLAST

kp

LA PROTECTION DURABLE  
AU QUOTIDIEN

Klöckner Pentaplast est le spécialiste de la production d'emballages plastiques pour protéger durablement une large gamme de produits. Avec des solutions innovantes, il contribue à la préservation de médicaments, de dispositifs médicaux et permet d'éviter le gaspillage alimentaire. Klöckner Pentaplast prône une économie circulaire dans laquelle le plastique offre une réponse responsable aux enjeux du quotidien. Le Groupe se positionne d'ailleurs comme le leader des produits recyclés post-consommation sur son marché.



Le montant prêté permet notamment à Klöckner Pentaplast de travailler sur le développement d'emballages plus durables et responsables.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

4,25 %

Échéance du prêt: 01/03/2026



Innovation

## PICARD

picard

L'INNOVATION ET LA QUALITÉ  
AU SERVICE DU GOÛT

Avec plus de 1 000 magasins, Picard est le leader du commerce de produits surgelés en France. Depuis 50 ans, l'entreprise commercialise une large gamme alimentaire sous sa marque propre et s'impose comme l'une des enseignes préférées dans l'Hexagone. Afin d'offrir une expérience toujours plus en phase avec les attentes de ses clients, Picard accélère actuellement sa transformation avec la modernisation de ses plateformes digitales de commande et de fidélité (site internet et application mobile).



Le montant prêté permet notamment à Picard de soutenir sa transformation digitale pour répondre aux nouvelles habitudes d'achat de ses clients.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

4,00 %

Échéance du prêt: 01/07/2026



Transformation  
digitale



## REFRESCO

LE SPÉCIALISTE MONDIAL  
DE L'EMBOUTEILLAGE DE BOISSONS

Leader de l'embouteillage de boissons dans le monde, Refresco intervient pour les groupes les plus renommés mais aussi pour certaines marques de distributeur. Avec plus de 60 usines en Europe, aux États-Unis, au Canada et au Mexique, Refresco se distingue par sa réactivité et sa qualité de service. Son expertise logistique et sa capacité d'innovation lui permettent de proposer une offre unique dans le secteur des boissons gazeuses et des jus de fruits.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

**7,30 %**

Échéance du prêt: 15/05/2026



Innovation



Le montant prêté permet notamment à Refresco de répondre aux nouveaux besoins et formats des bouteilles attendus par les clients.

## TUI CRUISES

L'OUVERTURE À DE NOMBREUSES  
DESTINATIONS

TUI Group a fait de la croisière l'un de ses axes de développement majeur en créant la compagnie TUI Cruises en 2008. Avec un positionnement haut de gamme, l'entreprise vise à proposer des expériences de croisière uniques vers les plus belles destinations au monde. Malgré un contexte impactant pour son activité ayant entraîné une baisse des navigations, le groupe allemand a maintenu ses projets d'expansion, au service de ses 700 000 passagers annuels.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

**5,87 %**

Échéance du prêt: 15/05/2026



Accélération du  
développement



Le montant prêté permet notamment à TUI Cruises de diversifier son offre et de maintenir son positionnement de référence sur le marché européen du tourisme.

## REKEEP

L'EXPERT ITALIEN DE LA MAINTENANCE  
DE BÂTIMENTS

Le groupe Rekeep est l'un des leaders européens dans le domaine de la gestion et de la maintenance d'immeubles. Il propose une large gamme de services allant du service à la personne (logistique, conciergerie, réception, buanderie...) à la gestion des bâtiments (maintenance, sécurité, nettoyage, prévention des incendies...). En 2022, le groupe italien a mis en place une nouvelle approche stratégique centrée autour des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

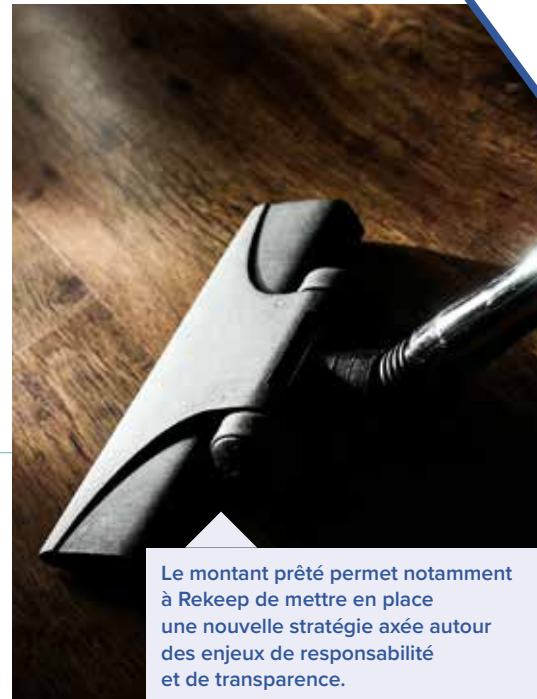
Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

**7,25 %**

Échéance du prêt: 01/02/2026



Nouvelle  
approche  
stratégique



Le montant prêté permet notamment à Rekeep de mettre en place une nouvelle stratégie axée autour des enjeux de responsabilité et de transparence.

## VERISURE

LE LEADER DE LA TÉLÉSURVEILLANCE  
EN EUROPE

Verisure est la référence européenne en matière de télésurveillance. Société suédoise créée en 1988, elle s'est imposée sur ce marché en équipant plus de 3 millions de foyers avec ses alarmes connectées, ce dans une vingtaine de pays. Pour continuer à dynamiser son innovation et accompagner une croissance soutenue depuis plus de 10 ans, le Groupe peut notamment s'appuyer sur l'expertise et les compétences de ses 18 000 salariés.

Rendement escompté  
à l'acquisition de l'obligation

**5,25 %**

Échéance du prêt: 15/02/2029



Croissance  
économique



Le montant prêté permet notamment à Verisure de financer des projets de développement et de maintenir sa dynamique de croissance.



CORUM Eco permet  
aux épargnants  
de comprendre l'usage  
qui est fait de leur argent.

# Les éléments financiers



# Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) - Action C (Part en capitalisation)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**CORUM Eco,**  
**un Compartiment de la SICAV CORUM ENTREPRISES**  
**Code ISIN Action C : FR0013344942**  
**Société de gestion : CORUM Butler Asset Management Ltd.**

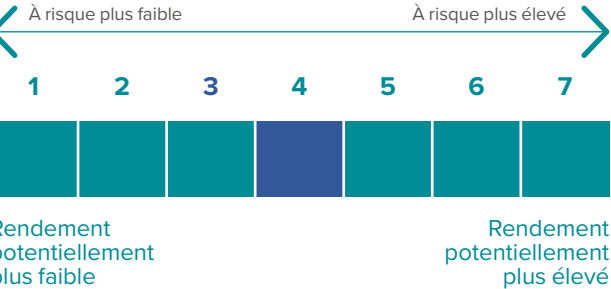
### Objectifs et politique d'investissement

- En tant que nourricier, le compartiment CORUM Eco a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître, net des frais propres au nourricier à savoir : *L'objectif de gestion de l'OPCVM maître « CORUM Butler UCITS ICAV - CORUM Eco 18 » est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des obligations et autres titres de créances émis par des entreprises européennes, notés entre BB+ et CCC- ou non notés, susceptibles d'être considérés spéculatifs.*
- La politique d'investissement de l'OPCVM maître consiste à sélectionner des obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- par Standard & Poor's ou non notés, à taux fixe ou variable, émis principalement par des entreprises privées de la zone géographique européenne (la dénomination « ECO » fait référence aux émissions d'entreprises de la zone géographique et économique européenne, à savoir European Corporate Entities). Si la politique d'investissement est orientée vers les émissions d'entreprises de la zone européenne, aucune spécialisation à l'égard d'un secteur d'activité ne sera retenue. L'OPCVM maître sera investi également en obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- ou non notés, émis par des entreprises non européennes, cotées sur des marchés organisés, des titres d'États, des organismes de placement collectifs investis dans des obligations et autres titres de créances. Elle vise à obtenir un objectif de performance annualisé de 4 % sur une période comprise entre le 11 septembre 2018 et le 31 décembre 2026 qui pourra être diminué des frais de gestion réels propres à l'OPCVM nourricier. Cet objectif de performance ne constitue pas une quelconque protection ou garantie de performance.
- Le portefeuille du Compartiment maître sera investi à hauteur d'au moins 95 % de l'actif, en obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- ou non notés. Il pourra également être exposé aux marchés des obligations et autres titres de créance par intervention sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger le portefeuille dans le contexte d'une anticipation d'un risque de marché de nature systémique (de type crise financière des subprimes, crise grecque, récession économique, etc.) et en raison de la forte

*corrélation du marché du crédit avec le marché des actions dans ce contexte, l'OPCVM maître pourra recourir, à titre exceptionnel et pour de courtes périodes, à des techniques de couverture utilisant des options sur indices actions. Le coût de cette couverture sera supporté par l'OPCVM maître. Selon le bien-fondé de l'anticipation du risque de marché par le gestionnaire, cette couverture pourra soit s'avérer perdue, soit générer un gain largement supérieur au coût de la couverture. À ce titre, cette stratégie pourra impacter à la hausse ou à la baisse le rendement de l'OPCVM maître dans le cas où ce risque de marché n'aurait pas été anticipé, par le gestionnaire, au bon moment. L'engagement maximal sur les marchés d'instruments financiers dérivés sera de 100 %.*

- CORUM Eco est un compartiment nourricier de la SICAV CORUM ENTREPRISES de droit français ayant pour OPCVM maître le compartiment « CORUM Eco 18 UCITS Fund » de l'ICAV de droit irlandais « CORUM Butler UCITS ICAV ».
- Le compartiment CORUM Eco sera investi en permanence au moins à hauteur de 90 % dans des actions du compartiment maître CORUM Eco 18 UCITS Fund et à titre accessoire en liquidités. Elle n'interviendra pas directement sur les marchés d'instruments financiers à terme.
- Le compartiment CORUM Eco dispose de 2 types d'actions : la catégorie d'actions C de capitalisation (plus-values) et la catégorie d'actions D de distribution (revenus) seront investies en EUR Feeder Distributing Class Shares de l'OPCVM maître. Les régimes fiscaux des 2 catégories d'actions diffèrent et devront être préalablement vérifiés par l'investisseur en fonction de sa situation personnelle.
- Souscription / rachat : la valeur liquidative est établie le jour J, soit le même Jour Ouvré que celui de l'OPCVM maître, les deuxième et quatrième mardis du mois. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM AM chaque Jour de Transaction, soit en J-1, avant 11h00, heure UTC, et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La période de souscription prolongée a été clôturée par anticipation sur décision de la société de gestion le 22 octobre 2019. Seules les souscriptions précédées d'un rachat équivalent sur la même valeur liquidative pourront être acceptées.
- Durée de placement recommandée : minimum 5 à 8 ans.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de l'OPCVM aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie de risque n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas « sans risque ».

Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui de l'OPCVM maître. Il est décrit dans le prospectus de l'OPCVM maître et dans celui du compartiment nourricier. Le compartiment peut être soumis notamment à des risques crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par l'OPCVM maître étant négociés de gré à gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement |             |
|--------------------------------------------------------|-------------|
| Frais d'entrée                                         | 5 % maximum |
| Frais de sortie                                        | 0 %         |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre, dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

| Frais prélevés par l'OPCVM sur une année |                    |
|------------------------------------------|--------------------|
| Frais courants                           | 1,2 % TTC maximum* |

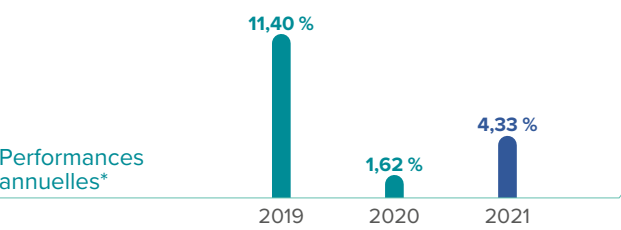
\*Le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

| Frais prélevés par le l'OPCVM dans certaines circonstances |       |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Commission de performance                                  | Néant |

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages relatives à la section frais de CORUM Eco au sein du prospectus de la SICAV, disponible sur le site internet [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco) ou [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com).

La performance du compartiment nourricier pourrait être différente de celle de l'OPCVM maître en raison des frais de gestion du nourricier.

### Performances passées



\*La performance est calculée dividendes inclus, nette de tous frais.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le compartiment CORUM Eco a été créé le 07/08/2018. Devise utilisée pour les calculs : EUR.

### Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris.
- Les prospectus, rapport annuel, document semestriel, relatifs à la SICAV sont disponibles à l'adresse suivante : siège social de la SICAV, 1 rue Euler, 75008 Paris, ou auprès de CORUM AM à la même adresse ou sur le site internet du compartiment concerné : [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco).
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les documents relatifs à l'OPCVM maître de droit irlandais, agréé par la Banque centrale d'Irlande, sont disponibles en français et en anglais à l'adresse suivante : [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com).
- La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur CORUM AM : [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco).
- Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention des actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com). Un exemplaire de cette politique sera mis à disposition gratuitement sur demande adressée à [cbam@corum-am.com](mailto:cbam@corum-am.com).
- La responsabilité de CORUM Butler Asset Management Ltd. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Ce compartiment a été agréé en France par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro SCV20180055 le 07/08/2018, RCS Paris 842 466 328. CORUM Butler Asset Management Ltd. est agréée en Irlande par la Banque centrale d'Irlande et bénéficie du passeport européen pour gérer des OPCVM en France. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 mars 2021.



# Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) - Action D (Part en distribution)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**CORUM Eco,**  
**un Compartiment de la SICAV CORUM ENTREPRISES**  
**Code ISIN Action D : FR0013344806**  
**Société de gestion : CORUM Butler Asset Management Ltd.**

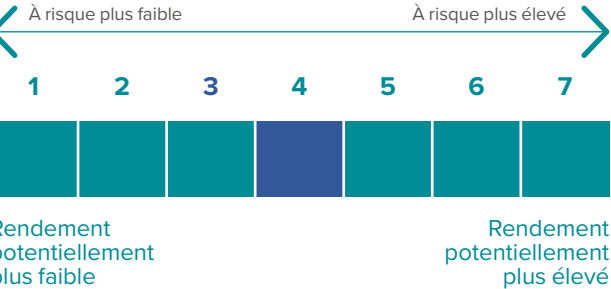
## Objectifs et politique d'investissement

- En tant que nourricier, le compartiment CORUM Eco a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître, net des frais propres au nourricier à savoir : *L'objectif de gestion de l'OPCVM maître « CORUM Butler UCITS ICAV - CORUM Eco 18 » est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des obligations et autres titres de créances émis par des entreprises européennes, notés entre BB+ et CCC- ou non notés, susceptibles d'être considérés spéculatifs.*
- La politique d'investissement de l'OPCVM maître consiste à sélectionner des obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- par Standard & Poor's ou non notés, à taux fixe ou variable, émis principalement par des entreprises privées de la zone géographique européenne (la dénomination « ECO » fait référence aux émissions d'entreprises de la zone géographique et économique européenne, à savoir European Corporate Entities). Si la politique d'investissement est orientée vers les émissions d'entreprises de la zone européenne, aucune spécialisation à l'égard d'un secteur d'activité ne sera retenue. L'OPCVM maître sera investi également en obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- ou non notés, émis par des entreprises non européennes, cotées sur des marchés organisés, des titres d'États, des organismes de placement collectifs investis dans des obligations et autres titres de créances. Elle vise à obtenir un objectif de performance annualisé de 4 % sur une période comprise entre le 11 septembre 2018 et le 31 décembre 2026 qui pourra être diminué des frais de gestion réels propres à l'OPCVM nourricier. Cet objectif de performance ne constitue pas une quelconque protection ou garantie de performance.
- Le portefeuille du Compartiment maître sera investi à hauteur d'au moins 95 % de l'actif, en obligations et autres titres de créance notés entre BB+ et CCC- ou non notés. Il pourra également être exposé aux marchés des obligations et autres titres de créance par intervention sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger le portefeuille dans le contexte d'une anticipation d'un risque de marché de nature systémique (de type crise financière des subprimes, crise grecque, récession économique, etc.) et en raison de la forte

*corrélation du marché du crédit avec le marché des actions dans ce contexte, l'OPCVM maître pourra recourir, à titre exceptionnel et pour de courtes périodes, à des techniques de couverture utilisant des options sur indices actions. Le coût de cette couverture sera supporté par l'OPCVM maître. Selon le bien-fondé de l'anticipation du risque de marché par le gestionnaire, cette couverture pourra soit s'avérer perdue, soit générer un gain largement supérieur au coût de la couverture. À ce titre, cette stratégie pourra impacter à la hausse ou à la baisse le rendement de l'OPCVM maître dans le cas où ce risque de marché n'aurait pas été anticipé, par le gestionnaire, au bon moment. L'engagement maximal sur les marchés d'instruments financiers dérivés sera de 100 %.*

- CORUM Eco est un compartiment nourricier de la SICAV CORUM ENTREPRISES de droit français ayant pour OPCVM maître le compartiment « CORUM Eco 18 UCITS Fund » de l'ICAV de droit irlandais « CORUM Butler UCITS ICAV ».
- Le compartiment CORUM Eco sera investi en permanence au moins à hauteur de 90 % dans des actions du compartiment maître CORUM Eco 18 UCITS Fund et à titre accessoire en liquidités. Elle n'interviendra pas directement sur les marchés d'instruments financiers à terme.
- Le compartiment CORUM Eco dispose de 2 types d'actions : la catégorie d'actions C de capitalisation (plus-values) et la catégorie d'actions D de distribution (revenus) seront investies en EUR Feeder Distributing Class Shares de l'OPCVM maître. Les régimes fiscaux des 2 catégories d'actions diffèrent et devront être préalablement vérifiés par l'investisseur en fonction de sa situation personnelle.
- Souscription / rachat : la valeur liquidative est établie le jour J, soit le même Jour Ouvré que celui de l'OPCVM maître, les deuxième et quatrième mardis du mois. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM AM chaque Jour de Transaction, soit en J-1, avant 11h00, heure UTC, et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La période de souscription prolongée a été clôturée par anticipation sur décision de la société de gestion le 22 octobre 2019. Seules les souscriptions précédées d'un rachat équivalent sur la même valeur liquidative pourront être acceptées.
- Durée de placement recommandée : minimum 5 à 8 ans.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de l'OPCVM aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie de risque n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas « sans risque ».

Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui de l'OPCVM maître. Il est décrit dans le prospectus de l'OPCVM maître et dans celui du compartiment nourricier. Le compartiment peut être soumis notamment à des risques crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par l'OPCVM maître étant négociés de gré à gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement |             |
|--------------------------------------------------------|-------------|
| Frais d'entrée                                         | 5 % maximum |
| Frais de sortie                                        | 0 %         |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre, dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

| Frais prélevés par l'OPCVM sur une année |                    |
|------------------------------------------|--------------------|
| Frais courants                           | 1,2 % TTC maximum* |

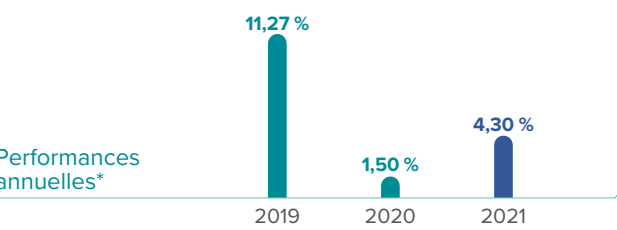
\*Le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

| Frais prélevés par le l'OPCVM dans certaines circonstances |       |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Commission de performance                                  | Néant |

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages relatives à la section frais de CORUM Eco au sein du prospectus de la SICAV, disponible sur le site internet [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco) ou [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com).

La performance du compartiment nourricier pourrait être différente de celle de l'OPCVM maître en raison des frais de gestion du nourricier.

## Performances passées



\*La performance est calculée dividendes inclus, nette de tous frais.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le compartiment CORUM Eco a été créé le 07/08/2018. Devise utilisée pour les calculs : EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris.
- Les prospectus, rapport annuel, document semestriel, relatifs à la SICAV sont disponibles à l'adresse suivante : siège social de la SICAV, 1 rue Euler, 75008 Paris, ou auprès de CORUM AM à la même adresse ou sur le site internet du compartiment concerné : [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco).
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les documents relatifs à l'OPCVM maître de droit irlandais, agréé par la Banque centrale d'Irlande, sont disponibles en français et en anglais à l'adresse suivante : [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com).
- La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur CORUM AM : [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco).
- Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention des actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.corumbutler.com](http://www.corumbutler.com). Un exemplaire de cette politique sera mis à disposition gratuitement sur demande adressée à [cbam@corum-am.com](mailto:cbam@corum-am.com).
- La responsabilité de CORUM Butler Asset Management Ltd. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Ce compartiment a été agréé en France par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro SCV20180055 le 07/08/2018, RCS Paris 842 466 328. CORUM Butler Asset Management Ltd. est agréée en Irlande par la Banque centrale d'Irlande et bénéficie du passeport européen pour gérer des OPCVM en France. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 mars 2021.



# Rapport 2021

## Changements intéressant CORUM Eco

### Les changements substantiels

L'indicateur de risque (SRRI) de CORUM Eco a été rehaussé d'un cran et est passé de 3 à 4 en février 2022. Le profil de risque du Compartiment nourricier étant identique à celui du fonds maître CORUM Eco 18, ce changement résulte de la révision annuelle du SRRI du fonds maître CORUM Eco 18.

### La gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration, dont les membres sont tous des administrateurs non exécutifs et ont une expertise appropriée en matière de gestion des risques et de rémunération, est l'organe de direction de la société et aura la responsabilité d'ensemble de la politique. Le Conseil d'administration sera responsable de la conception et de la mise en œuvre de la politique, qui inclura les contributions fournies par les membres de la direction générale concernés, y compris des départements Conformité et Risques, ainsi que d'un conseiller juridique externe, le cas échéant.

Le Conseil d'administration réexaminera et approuvera la politique de rémunération au minimum une fois par an ou plus fréquemment si nécessaire.

Les membres non exécutifs du Conseil d'administration pourront percevoir une rémunération fixe conforme aux pratiques du secteur. En outre, les membres non exécutifs

seront remboursés des frais pertinents associés à leur rôle conformément aux dispositions de la lettre de mission de chaque administrateur.

### ► Liste mandats et fonctions des mandataires sociaux

La liste des mandats au 31/12/2021

| Noms des Administrateurs | Mandats et fonctions                                                |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Frédéric Noirot-Nérin    | Administrateur de CORUM Butler ICAV                                 |
|                          | Administrateur de CORUM Butler Credit Strategy ICAV                 |
|                          | Administrateur de Butler Investment Managers Limited                |
|                          | Administrateur de Butler Management Limited                         |
| Pierre Vergnes           | Administrateur de Butler CORUM Asia PTE Limited                     |
|                          | Administrateur de CORUM Butler ICAV                                 |
| Jonathan Wasserman       | Administrateur de CORUM Butler ICAV                                 |
|                          | Administrateur de CORUM Asset Management Branch Portugal et Austria |
|                          | Directeur général délégué de CORUM Asset Management                 |
|                          | Président de CORUM l'Épargne                                        |

## Rapport de gestion

L'objectif de CORUM Eco est de chercher à obtenir un taux de rendement à long terme en investissant dans des obligations émises principalement par des entreprises privées de la zone géographique et économique européenne.

Dans ce cadre, et compte tenu de la conjoncture du marché à la date d'émission du prospectus, l'objectif de performance nette annualisée cible est de 4 % sur une période d'investissement allant de la date de création jusqu'au 31 décembre 2026. Cet objectif de gestion ne constitue ni une garantie de résultat, ni une protection, et la société de gestion peut réviser cet objectif de gestion ainsi que la date de clôture pour tenir compte de tout changement structurel intervenant dans l'économie. L'objectif initial de performance de 4 % a été défini sur la base d'une hypothèse de défaillance de 3 % des entreprises.

CORUM Eco a été lancé en septembre 2018. L'objectif de performance supérieur à 4 %\* est dépassé, avec :

- une performance 2021<sup>[1]</sup> de 4,33 % de la part en capitalisation ;
- une performance 2021<sup>[1]</sup> de 4,30 % de la part en distribution.

En 2021, les associés ayant opté pour la distribution d'un dividende mensuel ont perçu 3,77 € par part<sup>[2]</sup>. La politique d'investissement restera orientée principalement vers des entreprises de la zone géographique et économique européenne, sans aucune spécialisation particulière à l'égard d'un secteur d'activité ou d'un secteur industriel. La SICAV CORUM Entreprises est une SICAV à compartiments, ce qui laisse à la société de gestion l'opportunité de créer un nouveau compartiment à l'avenir. Le premier compartiment de la SICAV est nommé CORUM Eco. Le vocable « ECO » utilisé dans la dénomination CORUM Eco fait référence aux entreprises de la zone géographique et économique européenne. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\*L'objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de performance.

[1] Évolution de la part du 31/12/2020 au 31/12/2021, nette de frais de gestion et de souscription (Source : groupe CORUM). Performances calculées à partir de la dernière valeur liquidative publiée du 31 décembre 2021.

[2] Montant annuel brut distribué par part.

### Commentaire de gestion du fonds maître CORUM Eco 18

2021 a commencé sur les chapeaux de roues, dans la lignée de la fin d'année 2020, avec les nouvelles actualités sur les vaccins et l'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis. Deux événements qui ont déclenché une hausse soutenue des marchés risqués. Malgré une certaine nervosité sur le marché obligataire américain, qui a enregistré au T1 son plus mauvais trimestre depuis 40 ans avant d'ignorer les craintes d'inflation et de récupérer environ 50 % de ses pertes, la volatilité du marché européen des obligations à haut rendement est restée très limitée et les *spreads* (l'écart avec le taux sans risque) ont continué à se resserrer au regard de la grande confiance dans la réouverture des marchés. Dans ces conditions favorables, des volumes d'émissions d'obligations records ont été enregistrés. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, nous avons été moins actifs qu'en 2020, lorsque nous avons dû repositionner le portefeuille dans le contexte de la Covid-19. Le marché primaire (des nouvelles obligations) a été la principale source d'activité du portefeuille. Nous avons par exemple investi dans de nouvelles obligations d'entreprises déjà présentes en portefeuille comme Klöckner Pentaplast, Verisure, CBR, Oriflame ou Picard. Nous avons aussi intégré de nouvelles entreprises comme Rekeep, Golden Goose, Consolis et Pfeleiderer. À l'inverse, nous sommes sortis de positions qui avaient fortement bénéficié du rebond de l'année passée (CMA CGM, Tenneco, Douglas, Edrams), afin de les recycler dans des entreprises offrant plus d'opportunités de rendement.

Par la suite, les investisseurs se sont montrés plus prudents, reflétant une double inquiétude - l'inflation et la baisse de la croissance - liée notamment à une nouvelle vague de Covid-19 et des craintes initiales autour du variant Omicron. Cependant, la résilience des obligations d'État et une vision par la suite plus optimiste autour de l'impact d'Omicron ont provoqué au mois de décembre une forme de rebond. L'indice de référence du marché européen des obligations à haut rendement a terminé l'année à 3,18 %\* avec un pic proche de 3,5 % à mi-septembre. Nous avons tiré parti à la fois du marché primaire (Aggreko, Cullinan, Iliad) et du marché secondaire (TUI Cruises, Edreams, Ontex) pour augmenter la duration et le rendement du fonds, tout en augmentant nos investissements dans les secteurs d'activité bénéficiaires de la réouverture des économies. Dans le même temps, nous nous sommes retirés de certaines entreprises qui étaient, selon nous, entièrement valorisées et/ou confrontées au risque d'inflation (Ecore, Casino, Kongsberg, Nouryon).

Pour cette nouvelle année, nous avons tendance à privilégier une position plus prudente. Nous estimons que les *spreads*, qui ont terminé 2021 légèrement plus resserrés que l'année précédente, restent relativement confortables étant donné la visibilité sur la croissance mondiale et les taux de défaut très bas à court terme. Néanmoins, nous pensons que le repositionnement des banques centrales par rapport au risque d'inflation récemment perçu pourrait déclencher des vents contraires sur les obligations des pays de l'OCDE, laissant les investisseurs du marché du haut rendement sur la défensive. Bien que la FED (Réserve fédérale des États-Unis) soit susceptible d'être plus agressive que la BCE (Banque centrale européenne) dans sa politique de remontée de taux, l'expérience suggère que le marché européen des obligations à haut rendement pourrait aussi être impacté. Après les incertitudes du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, les investisseurs sont désormais convaincus que les principaux moteurs de 2022 seront l'inflation et les politiques de la FED en réponse à celle-ci. Malgré la saisonnalité généralement favorable du mois de janvier, les marchés du haut rendement ont ainsi démarré l'année avec prudence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### ► Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                      | Mouvements<br>(« Devise de comptabilité ») |            |
|-----------------------------|--------------------------------------------|------------|
|                             | Acquisitions                               | Cessions   |
| CORUM Eco 18 EUR FEEDER DIS | 87 198,78                                  | 197 361,20 |

\*Performance du Markit iBoxx EUR Liquid High Yield (IBOXXMJA), du 31/12/2020 au 31/12/2021.





# Informations réglementaires

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Conventions réglementées

La SICAV n'a conclu aucune convention réglementée au cours de l'exercice.

## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La SICAV détient uniquement des parts de CORUM Butler UCITS ICAV – CORUM Eco 18 UCITS Fund et des liquidités. Elle n'emploie donc pas de service d'intermédiaires ou de contreparties.

## Frais d'intermédiation

La SICAV n'est pas sujette à des frais d'intermédiation.

## Exercice des droits de vote

Chaque investisseur dispose du droit d'assister et de voter aux Assemblées Générales de la SICAV au prorata du nombre d'actions détenues par l'investisseur.

## Information extra-financière (règlement disclosure et taxonomie)

CORUM Eco ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

## Méthode de calcul du risque global

CORUM Eco utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de CORUM Eco sur les contrats financiers.

## Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %

En application des dispositions de l'article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40 %.

## Rémunérations

La politique de rémunération de CORUM Butler Asset Management Limited est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance définies par la directive OPCVM du Parlement européen et du Conseil n° 2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n° 2014/91/UE du 23 juillet 2014, des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575), par la directive AIFM du Parlement européen et du Conseil n° 2011/61/UE, ainsi que de l'article 321-125 du règlement général de l'AMF.

La présente politique, avec un processus de mise en œuvre et une évaluation continue, est un outil que la société utilise afin de déployer les meilleures pratiques et de s'y conformer et afin d'éliminer et de réduire les comportements susceptibles de contrevenir au meilleur intérêt des clients.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire.

La révision annuelle de la politique est destinée à garantir l'efficacité de la politique et l'efficacité de toute politique et de toutes stipulations contractuelles établies avec chaque délégué de la société. Elle portera également sur la mise en œuvre de la politique afin de vérifier que cette dernière est conforme aux obligations imposées. En outre, le Conseil d'administration cherchera à obtenir auprès des délégués concernés, au minimum chaque année, l'assurance que les modalités de rémunération mises en place dans leurs rangs sont équivalentes à celles de la société et que la mise en œuvre des modalités de rémunération est conforme aux obligations imposées en la matière.

Données quantitatives :

La rémunération totale du personnel de la société de gestion (4 personnes) était de 406 528 € pour l'exercice 2021 (exercice 2020 : 461 476 €), dont 23 320 € de rémunération variable. Le montant de la rémunération des cadres dirigeants était de 438 819 € pour l'exercice 2021 (exercice 2020 : 358 503 €).

## Autres informations

Le prospectus complet de CORUM Eco et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur à l'adresse ci-dessous et également en ligne sur [www.corum.fr/corum-eco](http://www.corum.fr/corum-eco).

**CORUM ASSET MANAGEMENT**  
1 rue Euler - 75008 Paris  
E-mail : [contact@corum-am.com](mailto:contact@corum-am.com)

# Certification du commissaire aux comptes

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CORUM ENTREPRISES constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des SICAV et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7

du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 mars 2022

**KPMG S.A.**

**Nicolas Duval-Arnould**

Associé

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 16 mars 2022

**KPMG S.A.**

**Nicolas Duval-Arnould**

Associé





# Comptes annuels

## ► Bilan en € - Actif

|                                                   | 31/12/2021          | 31/12/2020          |
|---------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                     |                     |                     |
| Fonds maître                                      | 9 028 583,18        | 9 079 076,17        |
| Instruments financiers à terme                    | -                   | -                   |
| • Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | -                   | -                   |
| • Autres opérations                               | -                   | -                   |
| <b>CRÉANCES</b>                                   |                     |                     |
| Opérations de change à terme de devises           | -                   | -                   |
| Autres                                            | -                   | -                   |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                         |                     |                     |
| Liquidités                                        | 7 248,22            | 3 249,75            |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                           | <b>9 035 831,40</b> | <b>9 082 325,92</b> |

## ► Bilan en € - Passif

|                                                                          | 31/12/2021          | 31/12/2020          |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                                  |                     |                     |
| Capital                                                                  | 8 935 874,96        | 9 054 286,20        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées <sup>[1]</sup>   | 91,01               | -                   |
| Report à nouveau <sup>[1]</sup>                                          | 57,07               | 58,20               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice <sup>[1][2]</sup>              | 6 833,71            | 3 284,35            |
| Résultat de l'exercice <sup>[1][2]</sup>                                 | 92 974,65           | 24 697,17           |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (MONTANT REPRÉSENTATIF DE L'ACTIF NET)</b> | <b>9 035 831,40</b> | <b>9 082 325,92</b> |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                                            |                     |                     |
| Instruments financiers à terme                                           | -                   | -                   |
| • Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                        | -                   | -                   |
| • Autres opérations                                                      | -                   | -                   |
| <b>DETTES</b>                                                            |                     |                     |
| Opérations de change à terme de devises                                  | -                   | -                   |
| Autres                                                                   | -                   | -                   |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                                |                     |                     |
| Concours bancaires courants                                              | -                   | -                   |
| Emprunts                                                                 | -                   | -                   |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                                   | <b>9 035 831,40</b> | <b>9 082 325,92</b> |

## ► Hors bilan en €

|                                                 | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|-------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagement sur marché de gré à gré              | -          | -          |
| Autres engagements                              | -          | -          |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |            |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | -          | -          |
| Engagement sur marché de gré à gré              | -          | -          |
| Autres engagements                              | -          | -          |

[1] Y compris comptes de régularisation.  
[2] Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## ► Compte de résultat en €

|                                                                 | 31/12/2021        | 31/12/2020       |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>                      |                   |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | -                 | -                |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | -                 | -                |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  | 329 090,64        | 91 368,53        |
| Produits sur titres de créances                                 | -                 | -                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | -                 | -                |
| Produits sur instruments financiers à terme                     | -                 | -                |
| Autres produits financiers                                      | -                 | -                |
| <b>TOTAL (1)</b>                                                | <b>329 090,64</b> | <b>91 368,53</b> |
| <b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>                       |                   |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | -                 | -                |
| Charges sur instruments financiers à terme                      | -                 | -                |
| Charges sur dettes financières                                  | 170,57            | 140,86           |
| Autres charges financières                                      | -                 | -                |
| <b>TOTAL (2)</b>                                                | <b>170,57</b>     | <b>140,86</b>    |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>328 920,07</b> | <b>91 227,67</b> |
| Autres produits (3)                                             | -                 | -                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | -                 | -                |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>328 920,07</b> | <b>91 227,67</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | -1 544,25         | -2 911,06        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         | 234 401,17        | 63 619,44        |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>92 974,65</b>  | <b>24 697,17</b> |





# Annexe comptable

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité ;
- régularité, sincérité ;
- prudence ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

**Information sur les incidences liées à la crise de la Covid-19**  
Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers. Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Fonds détenus

Les parts ou actions de fonds seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### Instruments financiers à terme

**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

### Les Swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'administration.

### Engagements hors bilan

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à la SICAV : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit... Ces frais sont imputés au compte de résultat de la SICAV. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au fonds, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

- FR0013346806 - CORUM Eco Actions D (distribution) :  
taux de frais maximum de 0,30 % TTC ;
- FR0013344942 - CORUM Eco Actions C (capitalisation) :  
taux de frais maximum de 0,30 % TTC.

Frais de gestion indirects : le taux appliqué sur la base de l'actif net respecte le taux maximum de 0,90 % TTC du prospectus.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les plus et moins-values

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## Modalités d'affectation des sommes distribuables

| Action(s)           | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------|
| CORUM Eco Actions C | Capitalisation              | Capitalisation                                        |
| CORUM Eco Actions D | Distribution                | Distribution                                          |

## Évolution de l'actif net en €

|                                                                               | 31/12/2021   | 31/12/2020   |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE                                                 | 9 082 325,92 | 9 383 370,70 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)    | -            | -            |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -197 402,19  | -321 935,39  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 8 281,98     | 8 118,92     |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -            | -3 276,05    |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | -            | -            |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -            | -            |
| Frais de transaction                                                          | -756,00      | -396,00      |
| Différences de change                                                         | -            | -            |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 51 387,45    | 31 458,62    |
| • Différence d'estimation exercice N                                          | 350 508,89   | 299 121,44   |
| • Différence d'estimation exercice N-1                                        | -299 121,44  | -267 662,82  |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | -            | -            |
| • Différence d'estimation exercice N                                          | -            | -            |
| • Différence d'estimation exercice N-1                                        | -            | -            |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | -1 896,46    | -            |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -            | -41 350,79   |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 328 920,07   | 91 227,67    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | -628,20      | -1 272,33    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | -234 401,17  | -63 619,43   |
| Autres éléments                                                               | -            | -            |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE                                                   | 9 035 831,40 | 9 082 325,92 |

## Compléments d'information

### Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

|                                | Montant | % |
|--------------------------------|---------|---|
| HORS BILAN                     |         |   |
| Opérations de couverture       | -       | - |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | -       | - |
| Autres opérations              | -       | - |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS        | -       | - |

### Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

|                          | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| HORS BILAN               |           |   |               |   |                |   |        |   |
| Opérations de couverture | -         | - | -             | - | -              | - | -      | - |
| Autres opérations        | -         | - | -             | - | -              | - | -      | - |



► Ventilation par maturité résiduelle des postes d’actif, de passif et de hors bilan

|                          | ≤ 3 mois | % | ] 3 mois - 1 an ] | % | ] 1 - 3 ans ] | % | ] 3 - 5 ans ] | % | > 5 ans | % |
|--------------------------|----------|---|-------------------|---|---------------|---|---------------|---|---------|---|
| HORS BILAN               |          |   |                   |   |               |   |               |   |         |   |
| Opérations de couverture | -        | - | -                 | - | -             | - | -             | - | -       | - |
| Autres opérations        | -        | - | -                 | - | -             | - | -             | - | -       | - |

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l’échéance du sous-jacent.

► Ventilation par devise de cotation ou d’évaluation des postes d’actif, de passif et de hors bilan (hors €)

|                          | Devise 1 |   | Devise 2 |   | Devise 3 |   | Devise N Autre(s) |   |
|--------------------------|----------|---|----------|---|----------|---|-------------------|---|
|                          | Montant  | % | Montant  | % | Montant  | % | Montant           | % |
| ACTIF                    |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Fonds maître             | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| Créances                 | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| Comptes financiers       | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| PASSIF                   |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Dettes                   | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| Comptes financiers       | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| HORS BILAN               |          |   |          |   |          |   |                   |   |
| Opérations de couverture | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |
| Autres opérations        | -        | - | -        | - | -        | - | -                 | - |

► Créances et dettes : ventilation par nature

|                                  | Nature de débit/crédit | 31/12/2021 |
|----------------------------------|------------------------|------------|
| Créances                         | -                      | -          |
| TOTAL DES CRÉANCES               |                        | -          |
| Dettes                           | -                      | -          |
| TOTAL DES DETTES                 |                        | -          |
| TOTAL DES DETTES ET DES CRÉANCES |                        | -          |

Capitaux propres

► Nombre de titres émis ou rachetés

|                                                        | En action    | En montant  |
|--------------------------------------------------------|--------------|-------------|
| CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)                   |              |             |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | -            | -           |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -608,60565   | -67 658,41  |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -608,60565   | -67 658,41  |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 23 049,64027 | -           |
| CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)                     |              |             |
| Actions souscrites durant l'exercice                   | -            | -           |
| Actions rachetées durant l'exercice                    | -1 252,55451 | -129 743,78 |
| Solde net des souscriptions/rachats                    | -1 252,55451 | -129 743,78 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 62 364,04812 | -           |

► Commissions de souscription et/ou rachat

|                                      | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION) |            |
| Commissions de rachat acquises       | -          |
| Commissions de souscription acquises | -          |
| TOTAL DES COMMISSIONS ACQUISES       | -          |
| CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)   |            |
| Commissions de rachat acquises       | -          |
| Commissions de souscription acquises | -          |
| TOTAL DES COMMISSIONS ACQUISES       | -          |

► Frais de gestion

|                                       | 31/12/2021 |
|---------------------------------------|------------|
| CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)  |            |
| Commissions de garantie               | -          |
| Frais de gestion fixes                | -          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | -          |
| Rétrocessions des frais de gestion    | -          |
| CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)    |            |
| Commissions de garantie               | -          |
| Frais de gestion fixes                | -          |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | -          |
| Rétrocessions des frais de gestion    | -          |

► Engagements reçus et donnés

| Garanties reçues par l’OPC            | Néant |
|---------------------------------------|-------|
| Autres engagements reçus et/ou donnés | Néant |

Autres informations

► Valeur actuelle des instruments financiers faisant l’objet d’une acquisition temporaire

|                               | 31/12/2021 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | -          |
| Titres empruntés              | -          |

► Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|                                                                                  | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d’origine | -          |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan                | -          |

► Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                | Code ISIN | Libellé | 31/12/2021 |
|--------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions                        | -         | -       | -          |
| Obligations                    | -         | -       | -          |
| TCN                            | -         | -       | -          |
| OPC                            | -         | -       | -          |
| Instruments financiers à terme | -         | -       | -          |
| <b>TOTAL</b>                   | -         | -       | -          |

Tableau d'affectation des sommes distribuables

► Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

|              | Date       | Part                | Montant total     | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaires |
|--------------|------------|---------------------|-------------------|------------------|------------------------|---------------------------|
| Acomptes     | 26/01/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 267,98         | 0,24             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 23/02/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 831,18         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 23/03/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 803,80         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 27/04/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 803,80         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 25/05/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 779,86         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 22/06/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 076,66         | 0,24             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 27/07/2021 | CORUM Eco Actions D | 31 409,72         | 0,50             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 24/08/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 704,86         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 28/09/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 650,09         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 26/10/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 650,09         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 23/11/2021 | CORUM Eco Actions D | 15 650,09         | 0,25             | -                      | -                         |
| Acomptes     | 30/12/2021 | CORUM Eco Actions D | 46 773,04         | 0,75             | -                      | -                         |
| <b>TOTAL</b> |            |                     | <b>234 401,17</b> | <b>3,73</b>      | -                      | -                         |

► Acomptes sur plus et moins-values versés au titre de l'exercice

|              | Date       | Part                | Montant total | Montant unitaire |
|--------------|------------|---------------------|---------------|------------------|
| Acomptes     | 22/06/2021 | CORUM Eco Actions D | 628,20        | 0,01             |
| <b>TOTAL</b> |            |                     | <b>628,20</b> | <b>0,01</b>      |

► Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                             | 31/12/2021       | 31/12/2020       |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>SOMMES RESTANT À AFFECTER</b>            |                  |                  |
| Report à nouveau                            | 57,07            | 58,20            |
| Résultat                                    | 92 974,65        | 24 697,17        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>93 031,72</b> | <b>24 755,37</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)</b> |                  |                  |
| Affectation                                 | -                | -                |
| Distribution                                | -                | -                |
| Report à nouveau de l'exercice              | -                | -                |
| Capitalisation                              | 92 643,04        | 24 753,10        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>92 643,04</b> | <b>24 753,10</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)</b>   |                  |                  |
| Affectation                                 | -                | -                |
| Distribution                                | -                | -                |
| Report à nouveau de l'exercice              | 388,68           | 2,27             |
| Capitalisation                              | -                | -                |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>388,68</b>    | <b>2,27</b>      |

► Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

|                                                                      | 31/12/2021      | 31/12/2020      |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>SOMMES RESTANT À AFFECTER</b>                                     |                 |                 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées              | 91,01           | -               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                            | 7 461,91        | 4 556,68        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice        | 628,20          | 1 272,33        |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>6 924,72</b> | <b>3 284,35</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)</b>                          |                 |                 |
| Affectation                                                          | -               | -               |
| Distribution                                                         | -               | -               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                          | -               | -               |
| Capitalisation                                                       | 2 119,28        | 1 285,94        |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>2 119,28</b> | <b>1 285,94</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)</b>                            |                 |                 |
| Affectation                                                          | -               | -               |
| Distribution                                                         | 4 365,48        | 1 908,50        |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                          | 439,96          | 89,91           |
| Capitalisation                                                       | -               | -               |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>4 805,44</b> | <b>1 998,41</b> |
| <b>INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTS OUVRANT DROIT À DISTRIBUTION</b> |                 |                 |
| Nombre de parts                                                      | 62 364,04812    | 63 616,60263    |
| Distribution unitaire                                                | 0,07            | 0,03            |





► **Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices**

|                                                         | 31/12/2021          | 31/12/2020          | 31/12/2019          | 31/12/2018          |
|---------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIF NET GLOBAL EN €</b>                            | <b>9 035 831,40</b> | <b>9 082 325,92</b> | <b>9 383 370,70</b> | <b>5 007 401,16</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)</b>             |                     |                     |                     |                     |
| Actif net                                               | 2 607 827,72        | 2 565 331,48        | 2 849 353,05        | 1 502 576,02        |
| Nombre de titres                                        | 23 049,64027        | 23 658,24592        | 26 673,95294        | 15 679,38873        |
| Valeur liquidative unitaire                             | 113,13              | 108,43              | 106,82              | 95,83               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 0,09                | 0,05                | -                   | -                   |
| Capitalisation unitaire sur résultat                    | 4,01                | 1,04                | 3,80                | 0,90                |
| <b>CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)</b>               |                     |                     |                     |                     |
| Actif net                                               | 6 428 003,68        | 6 516 994,44        | 6 534 017,65        | 3 504 825,14        |
| Nombre de titres                                        | 62 364,04812        | 63 616,60263        | 63 627,98570        | 36 572,86824        |
| Valeur liquidative unitaire                             | 103,07              | 102,44              | 102,69              | 95,83               |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes   | 0,08                | 0,05                | -                   | -                   |
| Distribution unitaire sur résultat                      | 3,73                | 1,00                | 3,75                | 0,90                |
| Crédit d'impôt unitaire                                 | *                   | -                   | -                   | -                   |

\*Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

► **Inventaire détaillé des instruments financiers en €**

| Désignation des valeurs                                                                                    | Qté nbre ou nominal | Valeur actuelle     | % actif net  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| <b>ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</b>                                                                   | -                   | -                   | -            |
| OPCVM ET FIA À VOCATION GÉNÉRALE DESTINÉS AUX NON-PROFESSIONNELS ET ÉQUIVALENTS D'AUTRES PAYS              | -                   | -                   | -            |
| <b>IRLANDE</b>                                                                                             | -                   | -                   | -            |
| CORUM Eco 18 EUR FEEDER DIS                                                                                | 87 518,6666         | 9 028 583,18        | 99,92        |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                                                                       | -                   | <b>9 028 583,18</b> | <b>99,92</b> |
| <b>TOTAL OPCVM ET FIA À VOCATION GÉNÉRALE DESTINÉS AUX NON-PROFESSIONNELS ET ÉQUIVALENTS D'AUTRES PAYS</b> | -                   | <b>9 028 583,18</b> | <b>99,92</b> |
| <b>TOTAL ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</b>                                                             | -                   | <b>9 028 583,18</b> | <b>99,92</b> |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                                                                  | -                   | <b>7 248,22</b>     | <b>0,08</b>  |
| <b>ACTIF NET</b>                                                                                           | -                   | <b>9 035 831,40</b> | <b>100</b>   |

|                                             |                     |               |          |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------|----------|
| <b>CORUM Eco ACTIONS D (DISTRIBUTION)</b>   | <b>62 364,04812</b> | <b>103,07</b> | <b>-</b> |
| <b>CORUM Eco ACTIONS C (CAPITALISATION)</b> | <b>23 049,64027</b> | <b>113,13</b> | <b>-</b> |

► **Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon**

Décomposition du coupon : CORUM Eco Actions D

|                                                                                                                    | Net global      | Devise   | Net unitaire | Devise   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|--------------|----------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire                                            | -               | -        | -            | -        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | -               | -        | -            | -        |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | -               | -        | -            | -        |
| Revenus non déclarables et non imposables                                                                          | -               | -        | -            | -        |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values                                                        | 4 365,48        | €        | 0,07         | €        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                       | <b>4 365,48</b> | <b>€</b> | <b>0,07</b>  | <b>€</b> |



## États financiers de CORUM Eco 18

Un véhicule irlandais de gestion collective d'actifs à capital variable à Compartiments multiples et avec séparation des responsabilités entre les Compartiments

États financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021  
N° d'enregistrement C176706

**Administrateurs**

- Frédéric Noirod-Nérin (résident britannique)<sup>[2]</sup>
- Raymond O'Neill (résident irlandais)<sup>[1]</sup>
- Jonathan Wasserman (résident français)<sup>[2]</sup> (démission le 1<sup>er</sup> février 2022)
- Pierre Vergnes (résident français)<sup>[1]</sup>
- Delphine Godo (résidente irlandaise)<sup>[2]</sup>

**Agent administratif**

CACEIS Ireland Limited  
One Custom House Plaza  
International Financial Services Centre  
Dublin 1  
Irlande

**Distributeur**

CORUM Asset Management SAS  
6 rue Lamennais  
75008 Paris  
France

**Commissaire aux comptes indépendant**

KPMG  
1 Harbourmaster Place  
International Financial Services Centre  
Dublin 1  
Irlande

**Conseillers juridiques**

Walkers Ireland LLP  
The Exchange  
Georges Dock  
International Financial Services Centre  
Dublin 1, D01 W213

**Gestionnaire financier**

Butler Investment Managers Limited  
50 Marshall Street - 3<sup>e</sup> étage  
London, W1F 9BQ  
Royaume-Uni

**Siège social**

The Exchange  
Georges Dock  
5<sup>e</sup> étage  
International Financial Services Centre  
Dublin 1, D01 W213

**Société de gestion**

CORUM Butler Asset Management Limited  
2-4 Ely Place  
Dublin 2  
Irlande

**Dépositaire**

CACEIS Bank, Ireland Branch  
One Custom House Plaza  
International Financial Services Centre  
Dublin 1  
Irlande

**Secrétaire**

Walkers Ireland LLP  
The Exchange  
Georges Dock  
International Financial Services Centre  
Dublin 1, D01 W213

[1] Administrateur indépendant non exécutif.  
[2] Administrateur non exécutif.

## Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les Administrateurs présentent leur rapport et les états financiers de CORUM Butler UCITS ICAV (l'« ICAV ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sauf mention contraire, les termes définis auront la même signification dans les présentes que dans le Prospectus de l'ICAV.

### Rapport d'activité, activités principales et changements significatifs au cours de l'exercice

L'ICAV est un organisme de placement collectif de droit irlandais, constitué le 29 janvier 2018 en tant que fonds à compartiments multiples avec séparation des responsabilités entre les Compartiments, réglementé par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et enregistré sous le numéro C176706. L'ICAV a été agréée le 29 janvier 2018 par la Banque centrale en tant qu'OPCVM conformément au Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 en vigueur (le « Règlement OPCVM ») et à la Loi de 2013 sur la surveillance et l'application (*Supervision and Enforcement*) de la Banque centrale d'Irlande (*Section 51(1)*) (*Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities*) Regulations 2019, et leurs modifications (le « Règlement sur les OPCVM de la Banque centrale »).

L'ICAV compte trois Compartiments, à savoir CORUM Eco 18 UCITS Fund, qui a été lancé le 21 juin 2018, CORUM Butler Short Duration Bond UCITS Fund, qui a été lancé le 30 mai 2019, et CORUM Butler Smart ESG Fund, qui a été lancé le 10 octobre 2019 (collectivement dénommés les « Compartiments »).

CORUM Butler Asset Management Limited agit en qualité de société de gestion (la « société de gestion »). Butler Investment Managers Limited agit en qualité de Gestionnaire financier (le « Gestionnaire financier ») de l'ICAV.

L'objectif d'investissement du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund consiste à obtenir un taux de rendement attractif à long terme en investissant dans des titres obligataires.

L'activité de l'ICAV est examinée en détail dans le rapport du gestionnaire financier.

### Principaux risques et incertitudes

Les investissements dans les Compartiments de l'ICAV comportent un certain niveau de risque, dont, entre autres, le risque de marché (qui inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de variation des cours du marché), le risque de crédit et le risque de liquidité découlant des instruments financiers détenus. Les Compartiments de l'ICAV peuvent avoir recours à des produits dérivés et à d'autres instruments dans le cadre de leurs activités de gestion des risques et à des fins de négociation.

Des informations complémentaires sur ces risques figurent à la note 8 de ces états financiers.

### Évolution future de l'activité de l'ICAV

L'ICAV continuera à poursuivre ses objectifs d'investissement tels que définis dans les compléments correspondants de chaque Compartiment.

### Résultats

Les résultats de l'exercice sont présentés en pages 45 à 47 des états financiers.

### Distributions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des dividendes de 329 091 EUR (31 décembre 2020 : 91 369 EUR) ont été versés au titre de la catégorie d'actions EUR Feeder Distributing du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund.

### Administrateurs

Les Administrateurs suivants ont exercé des fonctions au cours de l'exercice :

- Frédéric Noirot-Nérin
- Raymond O'Neill
- Jonathan Wasserman
- Pierre Vergnes
- Delphine Godo

### Intérêts des Administrateurs et du Secrétaire

Le détail des intérêts des Administrateurs et du Secrétaire est présenté dans la note 10 des états financiers.

### Transactions avec des parties liées

Les Administrateurs sont convaincus que : (i) des dispositions attestées par des procédures écrites existent pour s'assurer que les obligations énoncées dans le Règlement 43 (1) des Règlements sur les OPCVM de la Banque centrale sont appliquées à toutes les transactions avec des parties liées et (ii) les transactions conclues avec des parties liées au cours de l'exercice étaient conformes aux exigences énoncées dans ledit règlement.

### État de la gouvernance de l'entreprise

L'ICAV est soumise aux exigences de l'*Irish Collective Asset Management Vehicles Act 2015* (l'« ICAV Act 2015 ») et 2020, du Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 et de la Loi de 2013 sur la surveillance et l'application (*Supervision and Enforcement*) de la Banque centrale d'Irlande (*Section 48 (1)*) (*Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities*) Regulation 2019 (collectivement la « Réglementation OPCVM »). L'ICAV est soumise aux pratiques de gouvernance d'entreprise imposées par :

- (i) l'ICAV Act 2015, qui peut être obtenu sur le site de l'Irish Statute Book à l'adresse [www.irishstatutebook.ie](http://www.irishstatutebook.ie) et peut être consulté au siège social de l'ICAV ;
- (ii) les Statuts de l'ICAV (les « Statuts »), qui peuvent être obtenus auprès du Bureau d'enregistrement des ICAV en Irlande et peuvent être consultés au siège social de l'ICAV ;
- (iii) la Banque centrale dans ses « *Central Bank UCITS Regulations and Guidance Notes* » qui sont consultables sur le site internet de la Banque centrale : <http://www.centralbank.ie>.

Outre ce qui précède, l'ICAV a adopté le Code de Gouvernance d'Entreprise des fonds irlandais pour les organismes de placement collectif et les sociétés de gestion

(le « Code IF »). Les Administrateurs ont mis en place un cadre de gouvernance d'entreprise qu'ils estiment adapté à une société d'investissement à capital variable et qui permet à l'ICAV de se conformer volontairement aux exigences du Code IF, qui énonce les principes de bonne gouvernance et un code de bonnes pratiques.

### Bonne tenue des comptes

Pour garantir la bonne tenue des livres de compte conformément à l'ICAV Act 2015, l'ICAV a eu recours à un prestataire de services, CACEIS Ireland Limited (l'« Agent administratif »). Les registres comptables sont situés dans les bureaux de l'Agent administratif comme stipulé en page 41.

### Commissaire aux comptes indépendant

KPMG a fait part, conformément à l'article 125 de l'ICAV Act 2015, de sa volonté de poursuivre son mandat.

### Société assurant le contrôle ultime

Au 31 décembre 2021, CORUM Eco SICAV Fund détenait 98,84 % (31 décembre 2020 : 99,08 %) des participations du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund. Au 31 décembre 2021, Butler Management Limited détenait 46,49 % du Compartiment CORUM Butler Smart ESG Fund (31 décembre 2020 : 88,81 %).

### Nouveau Coronavirus

Le Conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la Covid-19 car les marchés sont sensibles aux dernières nouvelles et statistiques sur la pandémie et, notamment, de la diffusion d'un nouveau variant qui pourrait déclencher de la volatilité et de l'incertitude sur le marché. Les Compartiments continuent d'être gérés conformément aux objectifs et à la politique d'investissement et aux profils de risques. 2021 a été marquée par une certaine stabilité sur les marchés européens des obligations à haut rendement, un facteur positif, tandis que la taille des Compartiments a continué d'augmenter.

L'exposition au risque financier des Compartiments est décrite plus en détail dans le rapport du gestionnaire financier.

Les risques opérationnels auxquels l'ICAV et ses fournisseurs peuvent être exposés continuent également d'être surveillés. Il n'y a pas eu de problème structurant relevé en 2021.

Le Conseil d'administration continue de suivre la situation de près et a mis en place des mesures pour préserver sa capacité d'action et de réaction sur l'ICAV et sur chaque Compartiment.

### Déclaration des responsabilités des Administrateurs

Il appartient aux Administrateurs d'établir le rapport des Administrateurs et les états financiers conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'*Irish Collective Asset Management Vehicles Act 2015 et 2020* impose aux Administrateurs de préparer des états

financiers pour chaque exercice financier. Conformément à cette loi, ils ont choisi d'établir leurs comptes conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union européenne et au droit applicable.

Les états financiers sont tenus de donner une image fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de l'ICAV au terme de l'exercice comptable, ainsi que de la variation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions participatives remboursables dans l'ICAV au cours de l'exercice comptable. Lors de la préparation de ces états financiers, les Administrateurs doivent :

- sélectionner les méthodes comptables adéquates, puis les appliquer de manière cohérente ;
- émettre des jugements et effectuer des estimations raisonnables et prudentes ;
- indiquer si elles ont été établies conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;
- évaluer la capacité de l'ICAV à poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité de l'exploitation ;
- utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation pour la comptabilité, à moins qu'ils n'aient l'intention soit de liquider l'ICAV ou de cesser les activités, ou en l'absence d'activités réalistes ou d'autre solution réaliste que de le faire.

Les Administrateurs sont responsables de la tenue de registres comptables adéquats qui communiquent avec une précision raisonnable à tout moment l'actif, le passif, la situation financière et l'augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions participatives remboursables dans l'ICAV et leur permettent de s'assurer que les états financiers sont conformes à l'*Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et 2020* et à la Loi de 2013 sur la surveillance et l'application (*Supervision and Enforcement*) de la Banque centrale d'Irlande (*Section 48 (1)*) (*Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities*) Regulations 2019. Il leur appartient également de prendre les dispositions nécessaires pour préserver les actifs de l'ICAV. À cet égard, ils ont confié les actifs de l'ICAV à un Dépositaire qui en assumera la conservation. Ils sont responsables des contrôles internes qu'ils estiment nécessaires afin de permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, et de prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités. Les Administrateurs sont également tenus d'établir un rapport des Administrateurs conforme aux exigences de l'*Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et 2020*.

Pour le compte des Administrateurs,

**Raymond O'Neill**  
**Delphine Godo**

9 mars 2022



Rapport du gestionnaire financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

CORUM Eco 18 UCITS Fund

La performance annuelle de la catégorie d’actions EUR Retail Accumulating du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS, calculée pour la période du 31/12/2020 au 31/12/2021, est de +4,36 %. À la fin de l’année, le portefeuille avait un *Yield-to-Worst* (taux de rendement au pire) de 3,52 % et était investi dans 73 sociétés.

2021 a commencé sur les chapeaux de roues, dans la lignée de la fin d’année 2020, avec les nouvelles actualités sur les vaccins et l’élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis. Deux événements qui ont déclenché une hausse soutenue des marchés risqués. Malgré une certaine nervosité sur le marché obligataire américain, qui a enregistré au T1 son plus mauvais trimestre depuis 40 ans avant d’ignorer les craintes d’inflation et de récupérer environ 50 % de ses pertes, la volatilité du marché européen des obligations à haut rendement est restée très limitée et les *spreads* (l’écart avec le taux sans risque) ont continué à se resserrer au regard de la grande confiance dans la réouverture des marchés. Dans ces conditions favorables, des volumes d’émissions d’obligations records ont été enregistrés. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, nous avons été moins actifs qu’en 2020, lorsque nous avons dû repositionner le portefeuille dans le contexte de la Covid-19. Le marché primaire (des nouvelles obligations) a été la principale source d’activité du portefeuille. Nous avons par exemple investi dans de nouvelles obligations d’entreprises déjà présentes en portefeuille comme Klöckner Pentaplast, Verisure, CBR, Oriflame ou Picard. Nous avons aussi intégré de nouvelles entreprises comme Rekeep, Golden Goose, Consolis et Pfleiderer. À l’inverse, nous sommes sortis de positions qui avaient fortement bénéficié du rebond de l’année passée (CMA CGM, Tenneco, Douglas, Edrams), afin de les recycler dans des entreprises offrant plus d’opportunités de rendement.

Par la suite, les investisseurs se sont montrés plus prudents, reflétant une double inquiétude - l’inflation et la baisse de la croissance - liée notamment à une nouvelle vague de Covid-19 et des craintes initiales autour du variant Omicron. Cependant, la résilience des obligations d’État et une vision par la suite plus optimiste autour de l’impact d’Omicron ont provoqué au mois de décembre une forme de rebond. L’indice de référence du marché européen des obligations à haut rendement a terminé l’année à 3,18 %\* avec un pic proche de 3,5 % à mi-septembre. Nous avons tiré parti à la fois du marché primaire (Aggreko, Cullinan, Iliad) et du marché secondaire (TUI Cruises, Edreams, Ontex) pour augmenter la duration et le rendement du fonds, tout en augmentant nos investissements dans les secteurs d’activité bénéficiaires de la réouverture des économies. Dans le même temps, nous nous sommes retirés de certaines entreprises qui étaient, selon nous, entièrement valorisées et/ou confrontées au risque d’inflation (Ecore, Casino, Kongsberg, Nouryon).

Pour cette nouvelle année, nous avons tendance à privilégier une position plus prudente. Nous estimons que les *spreads*, qui ont terminé 2021 légèrement plus resserrés que l’année précédente, restent relativement confortables étant donné la visibilité sur la croissance mondiale et les taux de défaut très bas à court terme. Néanmoins, nous pensons que le repositionnement des banques centrales par rapport au risque d’inflation récemment perçu pourrait déclencher des vents contraires sur les obligations des pays de l’OCDE, laissant les investisseurs du marché du haut rendement sur la défensive. Bien que la FED (Réserve fédérale des États-Unis) soit susceptible d’être plus agressive que la BCE (Banque centrale européenne) dans sa politique de remontée de taux, l’expérience suggère que le marché européen des obligations à haut rendement pourrait aussi être impacté. Après les incertitudes du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, les investisseurs sont désormais convaincus que les principaux moteurs de 2022 seront l’inflation et les politiques de la FED en réponse à celle-ci. Malgré la saisonnalité généralement favorable du mois de janvier, les marchés du haut rendement ont ainsi démarré l’année avec prudence.

Butler Investment Managers Limited

24 janvier 2022

Rapport du dépositaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Nous, CACEIS Bank, Ireland Branch, nommés Dépositaire de CORUM Butler UCITS ICAV (l'« ICAV ») transmettons le présent rapport exclusivement aux Actionnaires de l'ICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce rapport est fourni conformément au Règlement sur les OPCVM – Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 (S.I. 352 de 2011), qui a transposé la directive 2009/65/UE en droit irlandais (le « Règlement »). Nous déclinons toute responsabilité, dans la transmission de ce rapport, concernant toute autre finalité ou envers toute autre personne à laquelle ce rapport est communiqué.

Conformément à notre obligation de Dépositaire prévue par le Règlement, nous avons examiné la gestion de l'ICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et nous établissons notre rapport à ce sujet à l'attention des Actionnaires de l'ICAV ;

Nous estimons qu'au cours de la période, l'ICAV a été, dans l'ensemble, gérée :

- conformément aux limitations imposées aux pouvoirs d'investissement et d'emprunt de l'ICAV par les statuts et par le Règlement ;
- conformément aux dispositions des statuts et du Règlement.

CACEIS Bank, Ireland Branch

9 mars 2022

État de la situation financière au 31 décembre 2021

|                                                                             | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 |           | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                                             | Note                                                                      | €         | €                                                                         |
| ACTIFS                                                                      |                                                                           |           |                                                                           |
| Actifs financiers par compte de résultat                                    |                                                                           |           |                                                                           |
| • ETF                                                                       | 2,5                                                                       | 410 600   |                                                                           |
| • Titres obligataires                                                       | 2,5                                                                       | 8 498 955 | 9 054 547                                                                 |
| • Produits dérivés                                                          | 2,5                                                                       | -         | -                                                                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                     | 4                                                                         | 61 682    | 20 078                                                                    |
| Souscriptions à recevoir                                                    | -                                                                         | 17 287    | -                                                                         |
| Remise à recevoir liée à la gestion des placements                          | 6                                                                         | 119 150   | 37 948                                                                    |
| Intérêts à recevoir sur actifs financiers par compte de résultat            | -                                                                         | 103 763   | 117 396                                                                   |
| Dividendes à recevoir                                                       | -                                                                         | 3 067     | -                                                                         |
| Autres actifs                                                               | -                                                                         | 2 384     | -                                                                         |
| TOTAL DE L'ACTIF                                                            |                                                                           | 9 216 888 | 9 229 969                                                                 |
| PASSIF                                                                      |                                                                           |           |                                                                           |
| Passifs financiers par compte de résultat                                   |                                                                           |           |                                                                           |
| • Produits dérivés                                                          | 5                                                                         | -         | -                                                                         |
| Compte débiteur                                                             | -                                                                         | -         | -                                                                         |
| Frais de performance                                                        | 6                                                                         | -         | -                                                                         |
| Commissions de gestion à payer                                              | 6                                                                         | 65 666    | 18 788                                                                    |
| Commissions de la société de gestion à payer                                | 6                                                                         | 5 000     | 4 183                                                                     |
| Frais d'administration à payer                                              | 6                                                                         | 6 189     | 10 026                                                                    |
| Frais juridiques à payer                                                    | -                                                                         | 710       | 1 748                                                                     |
| Frais de dépositaire à payer                                                | 6                                                                         | 3 154     | 4 870                                                                     |
| Frais d'agent de transfert à payer                                          | -                                                                         | 492       | 739                                                                       |
| Honoraires d'audit à payer                                                  | -                                                                         | 6 717     | 11 264                                                                    |
| Frais d'établissement                                                       | -                                                                         | -         | -                                                                         |
| Honoraires de consultants à payer                                           | -                                                                         | 9 999     | 6 044                                                                     |
| Autres dettes                                                               | -                                                                         | 2 159     | 8 686                                                                     |
| TOTAL DU PASSIF                                                             |                                                                           | 100 086   | 66 348                                                                    |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS<br>DE TITRES PARTICIPATIFS RACHETABLES | 11                                                                        | 9 116 802 | 9 163 621                                                                 |

Les notes figurant en pages 48 à 63 font partie intégrante des états financiers.

Pour le compte des Administrateurs,

Raymond O'Neill

Delphine Godo

9 mars 2022

► **État du résultat global pour l'exercice clos du 31 décembre 2021**

|                                                                                                                                              |          | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                              | Note     | €                                                                         | €                                                                         |
| <b>PRODUITS</b>                                                                                                                              |          |                                                                           |                                                                           |
| Produits de dividendes                                                                                                                       | 2        | 17 472                                                                    | 11 287                                                                    |
| Produits d'intérêts sur actifs financiers par compte de résultat                                                                             | 2        | 449 387                                                                   | 432 620                                                                   |
| Remboursement des frais du Compartiment par le gérant financier                                                                              | 6        | 193 371                                                                   | 196 779                                                                   |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                                                                                                    |          | <b>660 230</b>                                                            | <b>640 686</b>                                                            |
| <b>CHARGES</b>                                                                                                                               |          |                                                                           |                                                                           |
| Commissions de gestion                                                                                                                       | 6        | 110 429                                                                   | 106 074                                                                   |
| Commissions de la société de gestion                                                                                                         | 6        | 60 000                                                                    | 60 000                                                                    |
| Frais d'administration                                                                                                                       | 6        | 37 026                                                                    | 37 400                                                                    |
| Frais de dépositaire                                                                                                                         | 6        | 20 322                                                                    | 19 939                                                                    |
| Jetons de présence                                                                                                                           | 7        | 8 542                                                                     | 8 441                                                                     |
| Frais juridiques                                                                                                                             | -        | 12 550                                                                    | 12 471                                                                    |
| Droits d'agent de transfert                                                                                                                  | -        | 6 408                                                                     | 4 874                                                                     |
| Honoraires d'audit                                                                                                                           | -        | 21 850                                                                    | 16 039                                                                    |
| Frais de transaction                                                                                                                         | -        | 3 092                                                                     | -                                                                         |
| Honoraires de consultants à payer                                                                                                            | -        | 9 000                                                                     | 7 397                                                                     |
| Frais de performance                                                                                                                         | 6        | -                                                                         | -                                                                         |
| Autres frais et charges                                                                                                                      | -        | 27 901                                                                    | 26 408                                                                    |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                                                                                                     |          | <b>317 120</b>                                                            | <b>299 043</b>                                                            |
| <b>GAINS NETS SUR INVESTISSEMENTS</b>                                                                                                        |          | <b>343 110</b>                                                            | <b>341 643</b>                                                            |
| <b>PERTES OU GAINS NETS RÉALISÉS<br/>ET VARIATION DES MOINS-VALUES NON RÉALISÉES<br/>SUR INVESTISSEMENTS</b>                                 |          |                                                                           |                                                                           |
| Pertes ou gains nets réalisés et variation des pertes non réalisées<br>sur placements par compte de résultat                                 | 2        | 50 197                                                                    | (211 760)                                                                 |
| Pertes ou gains nets réalisés sur les devises étrangères                                                                                     | -        | -                                                                         | -                                                                         |
| <b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>                                                                                                       |          |                                                                           | <b>-</b>                                                                  |
| Distributions                                                                                                                                | 2        | (329 091)                                                                 | (91 369)                                                                  |
| Charges d'intérêts                                                                                                                           | -        | (867)                                                                     | (1 032)                                                                   |
| <b>AUGMENTATION/DIMINUTION DE L'ACTIF NET IMPUTABLE<br/>AUX PORTEURS DE TITRES DE PARTICIPATION RACHETABLES<br/>RÉSULTANT DES OPÉRATIONS</b> | <b>-</b> | <b>63 349</b>                                                             | <b>37 482</b>                                                             |

Les notes figurant en pages 48 à 63 font partie intégrante des états financiers.

► **État des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions participatives remboursables pour l'exercice clos au 31 décembre 2021**

|                                                                                                                                    |           | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                    | Note      | €                                                                         | €                                                                         |
| Actif net attribuable aux porteurs de titres participatifs rachetables<br>à des fins de négociation en début d'exercice            | -         | 9 163 621                                                                 | 9 393 988                                                                 |
| Augmentation/(diminution) de l'actif net imputable aux porteurs<br>de titres de participation rachetables résultant des opérations | -         | 63 349                                                                    | 37 482                                                                    |
| <b>OPÉRATIONS SUR CAPITAL</b>                                                                                                      |           |                                                                           |                                                                           |
| Titres participatifs émis                                                                                                          | 3         | 87 198                                                                    | 49 668                                                                    |
| Titres participatifs rachetés                                                                                                      | 3         | (197 366)                                                                 | (317 517)                                                                 |
| (Diminution)/augmentation nette de l'actif net résultant<br>des opérations sur le capital                                          | -         | (110 168)                                                                 | (267 849)                                                                 |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES<br/>PARTICIPATIFS RACHETABLES EN FIN D'EXERCICE</b>                                | <b>11</b> | <b>9 116 802</b>                                                          | <b>9 163 621</b>                                                          |

Les notes figurant en pages 48 à 63 font partie intégrante des états financiers.

► **État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021**

|                                                                                                                                    |  | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                    |  | €                                                                         | €                                                                         |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION</b>                                                                               |  |                                                                           |                                                                           |
| Augmentation/(diminution) de l'actif net imputable aux porteurs de titres<br>de participation rachetables résultant des opérations |  | 63 349                                                                    | 37 482                                                                    |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>                                                                  |  |                                                                           |                                                                           |
| Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs nettes et des charges cumulées                                                   |  | 33 738                                                                    | (113 921)                                                                 |
| Diminution/(augmentation) des intérêts à recevoir                                                                                  |  | 13 633                                                                    | (25 390)                                                                  |
| (Augmentation) d'autres actifs                                                                                                     |  | (5 451)                                                                   | 580                                                                       |
| (Augmentation)/diminution des autres créances                                                                                      |  | (81 202)                                                                  | 267 503                                                                   |
| Décassements liés aux acquisitions de titres                                                                                       |  | (3 240 911)                                                               | (6 359 181)                                                               |
| Produits de cession de titres                                                                                                      |  | 3 329 458                                                                 | 6 402 855                                                                 |
| Variation nette des actifs et passifs financiers évalués par compte de résultat                                                    |  | 56 445                                                                    | 20 096                                                                    |
| <b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>                                                                  |  | <b>169 059</b>                                                            | <b>230 024</b>                                                            |
| <b>TRÉSORERIE NETTE RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                     |  |                                                                           |                                                                           |
| Produit de l'émission de titres participatifs                                                                                      |  | 69 911                                                                    | 49 668                                                                    |
| Versements liés au rachat de titres participatifs                                                                                  |  | (197 366)                                                                 | (317 517)                                                                 |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                              |  | <b>(127 455)</b>                                                          | <b>(267 849)</b>                                                          |
| <b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE<br/>ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>                                           |  | <b>41 604</b>                                                             | <b>(37 825)</b>                                                           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice                                                                        |  | 20 078                                                                    | 57 903                                                                    |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>                                                          |  | <b>61 682</b>                                                             | <b>20 078</b>                                                             |
| <b>LE FLUX DE TRÉSORERIE NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION<br/>ET DE FINANCEMENT COMPREND :</b>                          |  |                                                                           |                                                                           |
| Intérêts reçus                                                                                                                     |  | 463 020                                                                   | 407 230                                                                   |
| Intérêts payés                                                                                                                     |  | 867                                                                       | (1 032)                                                                   |
| Dividendes reçus                                                                                                                   |  | 14 405                                                                    | 11 287                                                                    |
| Dividendes payés                                                                                                                   |  | 329 091                                                                   | 91 369                                                                    |

Les notes figurant en pages 48 à 63 font partie intégrante des états financiers.



# CORUM Butler UCITS ICAV

## Annexes aux États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

### 1. Organisation et structure

CORUM Butler UCITS ICAV (l'« ICAV ») est un organisme de placement collectif de droit irlandais, constitué le 29 janvier 2018 en tant que fonds à compartiments multiples avec séparation des responsabilités entre les Compartiments, réglementé par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et enregistré sous le numéro C176706. L'ICAV a été agréé le 29 janvier 2018 par la Banque centrale en tant qu'OPCVM conformément au Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 en vigueur (le « Règlement sur les OPCVM ») et à la Loi de 2013 sur la surveillance et l'application (*Supervision and Enforcement*) de la Banque centrale d'Irlande (*Section 48(1)*) (*Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities*) Regulations 2015, et leurs modifications (le « Règlement sur les OPCVM de la Banque centrale »).

L'ICAV compte trois Compartiments, à savoir CORUM Eco 18 UCITS, qui a été lancé le 21 juin 2018, CORUM Butler Short Duration Bond UCITS, qui a été lancé le 30 mai 2019, et CORUM Butler Smart ESG, qui a été lancé le 10 octobre 2019 (collectivement dénommés les « Compartiments »).

CORUM Butler Asset Management agit en qualité de société de gestion (la « société de gestion ») de l'ICAV. Butler Investment Managers Limited agit en qualité de Gestionnaire financier (le « Gestionnaire financier ») de l'ICAV.

L'objectif d'investissement du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS consiste à obtenir un taux de rendement attractif à long terme en investissant dans des titres obligataires.

### 2. Principales normes comptables

#### A - Base de préparation

Ces états financiers ont été établis pour l'exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. Pour l'ICAV, les éléments de comparaison pour l'année 2020 ont été établis pour l'exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les états financiers de l'ICAV ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne (« UE ») et conformément aux chapitres de l'ICAV Act 2015 qui se rapportent aux entités rentrant dans le cadre des IFRS et de la Loi de 2013 sur la surveillance et l'application (*Supervision and Enforcement*) de la Banque centrale d'Irlande (*Section 51(1)*) (*Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities*) Regulations 2019 (le « Règlement sur les OPCVM de la Banque centrale »). Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation conformément au modèle de coût historique tel que modifié

par la réévaluation des actifs et des passifs financiers (dont les instruments financiers dérivés) à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction a fait des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables ainsi que les montants publiés des actifs, des passifs, des produits et des charges et des gains et pertes (note 8). Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. La révision des estimations est comptabilisée de manière prospective.

#### B - Nouvelles normes et interprétations adoptées

L'ICAV a appliqué certaines normes et certains amendements qui sont applicables au titre des exercices débutant après le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ces normes et amendements n'ont pas été anticipés et pris en compte lors de la préparation de ces états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir d'incidence sur les états financiers de l'ICAV.

#### C - Actifs et passifs financiers

##### Actifs financiers

##### Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions ci-dessous et qu'il n'est pas comptabilisé à la Juste Valeur par le biais du Compte de Résultat (« JVCR ») :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle économique (« *business model* ») dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates prédéterminées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

L'ICAV intègre dans cette catégorie la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les remises à recevoir du Gestionnaire financier, les sommes à recevoir au titre des placements vendus, les intérêts à recevoir et les autres actifs.

##### Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti comme décrit ci-dessus sont évalués à la JVCR. Cela inclut tous les actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, l'ICAV peut désigner irrévocablement un actif financier qui, par ailleurs, satisfait aux exigences d'évaluation au coût amorti comme étant évalué à la JVCR si cela élimine ou réduit significativement un décalage comptable qui apparaîtrait dans le cas contraire.

L'ICAV évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif financier est détenu au niveau d'un portefeuille, car cela reflète au mieux la manière dont l'activité est gérée et dont les informations sont fournies à la direction. Les informations prises en compte sont les suivantes :

- les politiques et objectifs déclarés pour le portefeuille et la mise en œuvre de ces politiques en pratique ;
- la façon dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la direction de l'ICAV ;
- les risques qui affectent la performance du modèle économique (et les actifs financiers qu'il détient) ainsi que la manière dont ces risques sont gérés ;
- la façon dont les dirigeants de l'activité sont rémunérés, par exemple si le mode de rémunération est fondé sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels collectés ;
- la fréquence, le volume et le *timing* des ventes d'actifs financiers au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les attentes concernant les ventes à venir.

Les actifs financiers détenus à des fins de négociation ou qui sont sous gestion, dont la performance est estimée sur une base de juste valeur, sont évalués à la JVCR. Cette catégorie comprend les fonds cotés en Bourse (ETF), les contrats de change à terme *forward* et les titres à revenu fixe.

##### Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVCR.

##### Passifs financiers évalués au coût amorti

Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en compte de résultat. Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation est également comptabilisé en compte de résultat.

L'ICAV inclut dans cette catégorie les découverts bancaires, les autres dettes et les autres passifs.

##### Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un passif financier est comptabilisé à la JVCR s'il est classé comme étant détenu à des fins de négociation, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers en JVCR sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en compte de résultat.

##### Comptabilisation et décomptabilisation

L'ICAV comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et les ventes d'investissements sont comptabilisés le jour où la transaction a lieu.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif ont expiré

ou lorsque les risques et les avantages liés à la propriété ont tous été substantiellement transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est acquittée, annulée ou expirée.

#### D - Comptabilisation des charges et produits financiers

##### Intérêts

Les charges et les produits financiers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts perçus au titre des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les intérêts provenant de titres obligataires. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur découverts bancaires.

##### Charges d'exploitation

Les Compartiments de l'ICAV sont tenus de payer leurs propres charges ainsi que la proportion des charges de l'ICAV qui leur sont imputables. Toutes les charges sont provisionnées quotidiennement, dans le cadre de la valorisation journalière de la valeur d'inventaire. Veuillez vous référer à la note 6 pour de plus amples informations sur les charges payées par chaque Compartiment.

##### Revenus des dividendes

Les dividendes sont crédités dans l'État du Résultat Global aux dates où les titres concernés sont classés dans la catégorie « hors dividende ». Les produits des dividendes sont présentés bruts de toute retenue à la source non récupérable, qui est présentée séparément dans l'État du Résultat Global, et nets de tout crédit d'impôt.

#### E - Devise étrangère

##### Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments figurant dans les états financiers des Compartiments sont évalués dans la devise de la zone économique principale dans laquelle il opère (la « monnaie fonctionnelle »). L'euro (« EUR ») est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Compartiments de l'ICAV dans son ensemble.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture de chaque exercice/fin d'année. Les transactions réalisées durant l'exercice, y compris les achats et ventes de titres, les produits et les charges, sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes des opérations sur devises étrangères sont inclus dans les gains et pertes latents et réalisés sur placements dans l'État du Résultat Global.

#### F - Actions participatives remboursables

Toutes les actions participatives émises par les Compartiments confèrent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat en espèces à la valeur proportionnelle à la part des investisseurs dans l'actif net du Compartiment à la date de rachat. Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation », ces instruments donnent lieu à un passif financier pour la valeur actuelle du montant de rachat.

G - Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue ainsi que les autres placements à court terme sur un marché actif assortis d'échéances initiales de trois mois ou moins. Les découverts bancaires sont présentés sous forme de passifs dans l'État de la Situation Financière.

H - Frais de transaction

Les frais de transaction correspondent aux coûts incrémentaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'actifs et de passifs financiers. Un coût incrémental correspond à un coût qui n'aurait pas été encouru si le Compartiment de l'ICAV n'avait pas acquis, émis ou cédé un instrument financier.

Les coûts de transaction sur l'achat et la vente de titres à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés sont inclus dans le prix d'achat et de vente de l'investissement. Les informations sur les coûts de transaction ne peuvent pas être recueillies de manière pratique ou fiable car les coûts de transaction sont intégrés dans le coût de ces investissements et ne peuvent pas être vérifiés ou divulgués séparément.

I - Droit anti-dilution

Afin de préserver la valeur des actifs sous-jacents et de couvrir les frais de transaction, le Gestionnaire financier peut, pour le compte du Compartiment de l'ICAV, déduire des produits de rachat un prélèvement anti-dilution, lorsqu'il y a des rachats nets, de sorte que les frais de transaction soient couverts et que les actifs sous-jacents du Compartiment concerné soient préservés. De tels frais seront retenus au profit du Compartiment. Le Gestionnaire financier, agissant pour le compte du Compartiment de l'ICAV, se réserve le droit à tout moment de renoncer auxdits frais. Cette charge est inscrite en résultats dans l'État du Résultat Global. Aucune charge de ce type n'a été imposée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 : néant).

J - Plus ou moins-values réalisées et latentes sur investissements

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et pertes réalisés sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les plus ou moins-values latentes correspondent à la différence entre le prix coûtant d'un placement et la valeur de marché dudit placement à la date de valorisation. Les gains ou pertes réalisés et latents sur les placements sont comptabilisés dans l'État du Résultat Global.

K - Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et les montants nets sont présentés dans l'État de la Situation Financière lorsque et seulement lorsque le Compartiment de l'ICAV a légalement le droit de compenser les montants et qu'il a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L - Contrats de change à terme *forward*

Les contrats de change à terme *forward* sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les contrats de change à terme *forward* conclus par le Compartiment de l'ICAV constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'un actif ou d'une devise sous-jacent(e) à une valeur et un moment spécifiés sur la base d'une quantité convenue ou faisant l'objet d'un contrat. La plus ou moins-value latente est égale à la différence entre la valeur du contrat au début et sa valeur à la date de règlement/date de fin de période.

M - Frais d'établissement

Aux fins du calcul de la valeur nette d'inventaire de négociation et conformément au Prospectus de l'ICAV, les frais préliminaires encourus lors de la création et de l'émission initiale d'actions des Compartiments lorsqu'ils sont encourus seront amortis sur les cinq premiers exercices financiers des Compartiments de l'ICAV. Toutefois, en application des normes IFRS, ces frais doivent être amortis lorsqu'ils sont encourus et les états financiers ont donc été ajustés en conséquence, comme indiqué en note 14. Cela ne concerne que les états financiers et n'a aucun impact sur la valeur nette d'inventaire de négociation des Compartiments.

N - Distributions aux détenteurs d'Actions participatives remboursables

CORUM Eco 18 UCITS Fund

Pour les Actions des Catégories EUR Feeder Distributing et EUR Retail Distributing (chacune étant une «Catégorie d'actions de distribution» et ensemble, les «Catégories d'actions de distribution»), les Administrateurs ont l'intention de déclarer des dividendes, à leur entière discrétion, sur le revenu sous-jacent des Catégories d'actions de distribution à la Date de distribution. Ces dividendes seront versés au plus tard le quatorzième Jour ouvré suivant la Date de distribution aux Actionnaires des Catégories d'actions de distribution, (i) inscrits au registre des Actionnaires à la fermeture des bureaux le Jour ouvré précédant immédiatement la Date de distribution, et (ii) répondront à tout critère d'éligibilité pour un versement de dividende imposé par les Administrateurs lors de la déclaration d'un dividende à la Date de distribution. Par conséquent, les souscripteurs d'Actions émises à ou après la Date de distribution n'auront pas droit à la distribution versée au titre de cette Date de distribution, mais les Actionnaires demandant le rachat des Actions en circulation avant la Date de distribution recevront la distribution versée au titre de cette Date de distribution, si elle n'est pas versée avant le rachat. Les Administrateurs se réservent le droit d'augmenter ou de diminuer, à leur entière discrétion, la fréquence des versements de dividendes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 329 091 EUR de dividendes ont été distribués au titre des Actions de la Catégorie EUR Feeder Distributing (31 décembre 2020 : 91 369 EUR).

3. Opérations sur le capital social

Le capital social autorisé de l'ICAV est de 500 000 000 002 Actions sans valeur nominale divisées en 2 Actions de souscription sans valeur nominale et 500 000 000 000 Actions non classées sans valeur nominale.

L'ICAV émet des actions participatives ordinaires («Actions») sans valeur nominale. Les Actionnaires sont en droit de participer aux profits du Compartiment de l'ICAV ou d'en recevoir les bénéfices et détiennent un droit de vote aux assemblées générales.

Les Actions peuvent être émises lors de chaque «Jour de négociation». Pour le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund, le Jour de négociation désigne le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois civil, à condition que ce jour soit un jour ouvrable ou le jour ouvrable suivant, lorsque le jour concerné n'est pas un jour ouvrable, ou tout autre jour que

les Administrateurs peuvent déterminer et notifier au préalable aux Actionnaires. Pour tous les compartiments, deux «Jours de négociation» par mois doivent être instaurés à rythme régulier. Les actions émises dans le Compartiment ou la catégorie se présentent sous forme nominative et libellées dans la devise de référence spécifiée dans le Supplément correspondant au Compartiment ou dans une devise attribuable à la catégorie en question.

Les actions participatives remboursables constituent en substance un passif des Compartiments vis-à-vis des Actionnaires selon IAS 32, car elles peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire. Le Compartiment de l'ICAV ne fait l'objet d'aucune restriction externe en matière de capital.

Les opérations sur le capital social pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 sont présentées dans le tableau ci-après :

► Opérations sur le capital social pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

|                                              | Solde d'ouverture | Actions émises | Actions rachetées | Solde en fin d'exercice |
|----------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|-------------------------|
| CORUM Eco 18 UCITS Fund au 31 décembre 2021  |                   |                |                   |                         |
| Actions de catégorie EUR Feeder Distributing | 88 584            | 842            | 1 907             | 87 519                  |
| Actions de catégorie EUR Retail Accumulating | 769               | -              | -                 | 769                     |
| CORUM Eco 18 UCITS Fund au 31 décembre 2010  |                   |                |                   |                         |
| Actions de catégorie EUR Feeder Distributing | 91 225            | 514            | 3 155             | 88 584                  |
| Actions de catégorie EUR Retail Accumulating | 769               | -              | -                 | 769                     |

Tout Actionnaire (avec les droits de vote appropriés) présent en personne ou par procuration a droit à une voix. Chaque Actionnaire doit satisfaire aux exigences de souscription initiale et ultérieure applicables à la Catégorie concernée. Les Administrateurs se réservent le droit de faire une distinction entre les Actionnaires et de renoncer ou réduire les souscriptions initiales et ultérieures pour certains investisseurs.

Les Actionnaires peuvent demander le rachat de leurs Actions dès lors et à compter de tout Jour de négociation. Les Actions seront rachetées à la valeur nette d'inventaire par Action de cette Catégorie (en tenant compte du droit anti-dilution, le cas échéant), calculée à chaque, ou pour chaque, Jour de négociation Les Actionnaires recevront, pour tous les rachats, l'équivalent du prix de rachat par Action pour le Jour de négociation concerné.

Le produit du rachat d'Actions sera normalement versé dans un délai de trois jours ouvrables à compter de la date limite de négociation concernée, sauf indication contraire dans le Supplément correspondant, à condition que toute la documentation requise ait été remise à, et reçue par CACEIS Ireland Limited (l'«Agent administratif»).

Les Administrateurs peuvent à tout moment, et de temps à autre, suspendre temporairement la détermination de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ou attribuable à une Catégorie ainsi que l'émission, la conversion et le rachat d'Actions du Compartiment ou de la Catégorie.



4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires

|                                         | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                         | €                                                                         | €                                                                         |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 61 682                                                                    | 20 078                                                                    |
| TOTAL                                   | 61 682                                                                    | 20 078                                                                    |

Les soldes de trésorerie ci-dessus sont détenus auprès de CACEIS Bank, Ireland Branch.

Au 31 décembre 2021, la notation Standard and Poor's du Dépositaire, CACEIS Bank, Ireland Branch était A+ (31 décembre 2010 : A+).

5. Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

|                                                    | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                    | €                                                                         | €                                                                         |
| ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS PAR COMPTE DE RÉSULTAT |                                                                           |                                                                           |
| ETF                                                | 410 600                                                                   | -                                                                         |
| Titres obligataires                                | 8 498 955                                                                 | 9 054 547                                                                 |
| TOTAL                                              | 8 909 555                                                                 | 9 054 547                                                                 |

6. Commissions et frais

Remise de la part du Gestionnaire financier

CORUM Eco 18 UCITS Fund

Le Gestionnaire financier a choisi de réduire les frais de fonctionnement du Compartiment en appliquant un plafond quotidien de dépenses de 1,2% de la valeur nette d'inventaire moyenne du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund. Le Gestionnaire financier remboursera au Compartiment le montant des dépenses dépassant le plafond des commissions. Au 31 décembre 2021, le montant total de cette remise à recevoir du Gestionnaire financier s'élevait à 119 150 EUR (31 décembre 2020 : 37 948 EUR). La remise totale à recevoir du Gestionnaire financier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 193 371 EUR (31 décembre 2020 : 196 779 EUR).

La remise du Gestionnaire financier est présentée séparément dans la section des revenus de l'État du Résultat Global.

Commission de gestion

Aux termes du Contrat de Gestion des investissements, le Gestionnaire financier est en droit de facturer une commission de gestion égale à un pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire de chaque catégorie d'actions. La commission, calculée et comptabilisée lors de chaque valorisation, est payable mensuellement à terme échu.

Le Gestionnaire financier peut obtenir le remboursement, par le Compartiment de l'ICAV, de tous les débours raisonnables qu'il engage et de tous les versements de TVA au titre des commissions et frais payables par ou à l'ICAV.

CORUM Eco 18 UCITS Fund

Le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund est soumis aux commissions de gestion suivantes en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions, dont le montant ne saurait excéder :

- i. 1,20 % par an de la valeur nette d'inventaire du Compartiment dans le cas des Actions de Catégorie Feeder;
- ii. 1,20 % par an de la valeur nette d'inventaire du Compartiment dans le cas des Actions de Catégorie Retail.

Les commissions de gestion facturées par le Gestionnaire financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 110 429 EUR (31 décembre 2020 : 106 074 EUR), dont 65 666 EUR (31 décembre 2020 : 18 788 EUR) payables à la clôture de l'exercice.

Commissions de la société de gestion

Les Compartiments de l'ICAV versent une commission à la société de gestion en pourcentage de la valeur nette d'inventaire des Compartiments sous réserve d'une commission

minimale de 5 000 EUR par mois par Compartiment, ainsi qu'à la taxe sur la valeur ajoutée, le cas échéant, applicable à cette commission :

| Valeur nette d'inventaire                           | Commissions de la société de gestion |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Jusqu'à 150 000 000 €                               | 0,08 %                               |
| Supérieure à 150 000 000 € et jusqu'à 300 000 000 € | 0,05 %                               |
| Supérieure à 300 000 000 €                          | 0,03 %                               |

La société de gestion peut également obtenir le remboursement, prélevé sur les actifs du Compartiment, de tous ses débours raisonnables qu'elle a engagés pour le compte de l'ICAV ou du Compartiment.

Les commissions de gestion facturées par CORUM Butler Asset Management pour l'année se terminant au 31 décembre 2021 s'élevaient à 180 000 EUR (31 décembre 2020 : 180 000 EUR), dont 15 000 EUR (31 décembre 2020 : 12 560 EUR) payables à la clôture de l'exercice.

Commissions de l'Agent administratif

L'Agent administratif est en droit de percevoir une commission annuelle, prélevée sur les actifs des Compartiments, qui est cumulée et calculée à chaque point de valorisation

et payable mensuellement à terme échu, aux taux suivants, en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment (majorée, le cas échéant, de la TVA).

| Valeur nette d'inventaire                           | Commissions de l'agent administratif |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Jusqu'à 100 000 000 €                               | 0,06 %                               |
| Supérieure à 100 000 000 € et jusqu'à 200 000 000 € | 0,05 %                               |
| Supérieure à 200 000 000 €                          | 0,04 %                               |

Les commissions d'administration sont soumises à un seuil minimal de 36 000 EUR par an, avec une réduction de 50 % de la commission minimale pour les 12 premiers mois suivant le lancement du Compartiment.

et qui seront prélevés sur les actifs des Compartiments sur la base des coûts réels.

L'Agent administratif est également en droit de recouvrer tous ses débours (plus, le cas échéant, la TVA y afférente) raisonnablement engagés pour le compte des Compartiments

Les commissions d'administration facturées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 137 908 EUR (31 décembre 2020 : 96 415 EUR), dont 18 567 EUR (31 décembre 2020 : 25 031 EUR) payables à la clôture de l'exercice.

Commissions du Dépositaire

CACEIS Bank, Ireland Branch (le «Dépositaire») est en droit de percevoir une commission annuelle, prélevée sur les actifs des Compartiments, qui est cumulée et calculée à chaque point de valorisation et payable mensuellement à terme échu,

aux taux suivants, en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment (majorée, le cas échéant, de la TVA).

| Valeur nette d'inventaire  | Commissions du dépositaire |
|----------------------------|----------------------------|
| Jusqu'à 100 000 000 €      | 0,03 %                     |
| Supérieure à 100 000 000 € | 0,025 %                    |

Les commissions du Dépositaire sont soumises à un seuil minimal de 20 000 EUR par an, avec une réduction de 50 % de la commission minimale pour les 12 premiers mois suivant le lancement du Compartiment.

et des frais de garde. Ces remboursements seront prélevés sur les actifs des Compartiments.

Les Compartiments de l'ICAV rembourseront également le Dépositaire au titre des débours raisonnables qu'il a encourus, ainsi que des frais de transaction, des frais bancaires

Les commissions facturées par le Dépositaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 59 986 EUR (31 décembre 2020 : 50 180 EUR), dont 9 220 EUR (31 décembre 2020 : 14 753 EUR) payables à la clôture de l'exercice.

Commissions de performance

CORUM Eco 18 UCITS Fund

Aucune commission de performance n'est facturée au Compartiment.

Honoraires d'audit

Les honoraires des commissaires aux comptes, les frais des autres services d'assurance, les frais de conseil fiscal et les frais des autres services non liés à l'audit facturés aux Compartiments de l'ICAV au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, facturés par le commissaire aux comptes KPMG, sont les suivants :

|                             | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2021 | CORUM Eco 18<br>UCITS Fund<br>pour l'exercice clos<br>le 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                             | €                                                                         | €                                                                         |
| Honoraires d'audit          | 29 073                                                                    | 27 705                                                                    |
| Autres services d'assurance | 4 000                                                                     | -                                                                         |
| <b>TOTAL</b>                | <b>33 073</b>                                                             | <b>27 705</b>                                                             |

7. Rémunération des Administrateurs

Les Statuts autorisent les Administrateurs à facturer une commission pour leurs services à un taux déterminé par ces derniers. Toute augmentation au-delà de la commission maximale autorisée sera notifiée au préalable aux Actionnaires. Chaque Administrateur peut bénéficier d'une rémunération spéciale s'il est appelé à fournir des services spéciaux ou supplémentaires aux Compartiments de l'ICAV. Tout Administrateur a droit au remboursement par le Compartiment de l'ICAV des dépenses dûment engagées dans le cadre de l'activité des Compartiments de l'ICAV ou de l'exercice de ses fonctions. Les jetons de présence sont payables semestriellement à terme échu.

Les commissions facturées par les Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 25 000 EUR (31 décembre 2020 : 25 000 EUR), dont 0 EUR (31 décembre 2020 : 0 EUR) payable à la clôture de l'exercice.

La politique de rémunération du Compartiment de l'ICAV a été intégrée en annexe non auditée aux présents États financiers.

8. Gestion des risques financiers

A - Gestion globale des risques

Les principaux risques découlant des investissements des Compartiments sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de fluctuation des cours). De plus amples informations sur les risques liés à un investissement dans les Compartiments de l'ICAV figurent dans le Prospectus.

Les Compartiments sont également exposés à un risque opérationnel tel que le risque de Dépositaire ou de contrepartie. Le risque de Dépositaire ou de contrepartie est le risque de perte encourue sur les titres en conservation en raison de l'insolvabilité de la contrepartie ou du Dépositaire, d'une négligence, d'une mauvaise utilisation des actifs, d'une fraude, d'une mauvaise administration ou d'une mauvaise tenue des registres. Si la contrepartie ou le Dépositaire du Compartiment fait faillite et/ou ne sépare pas les actifs en dépôt du Compartiment de la manière requise, le Compartiment

peut être exposé à un risque de perte. Bien qu'un cadre juridique approprié soit en place, permettant de réduire le risque de perte de valeur des titres détenus par la contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci, la capacité du Compartiment à transférer les titres pourrait être temporairement compromise.

B - Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un émetteur ou une contrepartie ne soit pas en mesure de respecter un engagement contracté avec les Compartiments. Il est possible qu'un émetteur soit incapable d'effectuer les versements d'intérêt et de rembourser le principal aux échéances prévues. L'évolution de la solidité financière d'un émetteur ou de la notation de crédit d'un instrument financier peut affecter la valeur d'un instrument financier.

Toutes les transactions portant sur des titres cotés sont réglées/payées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime dans la mesure où la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu les paiements. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La transaction échoue si l'une des deux parties ne respecte pas ses obligations.

Tous les actifs du Compartiment sont détenus par le Dépositaire dans des comptes séparés. En cas de faillite ou d'insolvabilité du Dépositaire ou des contreparties, le Compartiment pourrait, dans certains cas, voir ses droits à l'égard des titres détenus par le Dépositaire ou l'une des contreparties en question être reportés ou restreints. Les Compartiments maîtrisent leur risque en contrôlant la qualité de crédit et la situation financière des contreparties auxquelles ils ont recours.

Au 31 décembre 2021, la notation Standard and Poor's du Dépositaire était de A+ (31 décembre 2020 : A+).

Les Compartiments sont exposés à un risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créance dans lesquels ils investissent. Ce risque variera en fonction de la capacité des émetteurs à rembourser le principal et effectuer les versements des intérêts correspondant à leurs engagements.

Tout manquement d'un émetteur à ses engagements aura des conséquences négatives pour les Compartiments et affectera de manière négative la valeur nette d'inventaire par Action des Compartiments. Parmi les facteurs qui influent sur le risque de crédit figurent la capacité et la volonté des émetteurs à payer le principal et les intérêts ainsi que les tendances économiques générales.

Le risque de crédit afférent aux transactions monétaires et aux transactions portant sur des instruments financiers dérivés est atténué par le recours à des contreparties réglementées faisant l'objet d'une surveillance prudentielle ou à des contreparties bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation reconnues.

Les Compartiments étaient exposés au risque de crédit sur les liquidités et équivalents, les ETF et les titres obligataires détenus au cours de l'exercice.

► Notations de crédit des titres de créance du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund - les 31 décembre 2021 et 2020

| Notation     | 31 décembre 2021 |                       | 31 décembre 2020 |                       |
|--------------|------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
|              | €                | Pourcentage de la VNI | €                | Pourcentage de la VNI |
| B+           | 1 149 578        | 12,60 %               | 557 895          | 6,08 %                |
| B            | 3 040 678        | 33,35 %               | 3 459 083        | 37,75 %               |
| B-           | 1 640 426        | 17,99 %               | 2 058 091        | 22,46 %               |
| BB+          | 202 971          | 2,23 %                | 508 205          | 5,55 %                |
| BB           | 200 818          | 2,20 %                | -                | -                     |
| BB-          | 726 857          | 7,97 %                | 632 706          | 6,90 %                |
| CCC+         | 616 994          | 6,77 %                | 1 179 378        | 12,87 %               |
| CCC          | 205 027          | 2,25 %                | 348 030          | 3,80 %                |
| NR           | 715 606          | 7,85 %                | 311 159          | 3,40 %                |
| <b>TOTAL</b> | <b>8 498 955</b> | <b>93,21 %</b>        | <b>9 054 547</b> | <b>98,81 %</b>        |

Le Gestionnaire financier surveille en permanence l'exposition au risque de crédit du Compartiment.

Au 31 décembre 2021, toutes les créances et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de contreparties ayant une notation de crédit de A+ et/ou dont le règlement est prévu dans un délai d'une semaine. La direction considère que la probabilité de défaut est proche de zéro car les contreparties ont une forte capacité à remplir leurs obligations contractuelles à court terme. Par conséquent, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée sur la base des pertes de crédit attendues sur 12 mois, car une telle dépréciation serait totalement insignifiante pour les Compartiments.

Le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund ne détenait aucun contrat de change à terme (*forward*) faisant l'objet d'une compensation, d'accords de compensation globale, d'accords similaires ou autres au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 : idem).

C - Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Compartiments ne soient pas en mesure de générer des liquidités suffisantes pour honorer intégralement leurs obligations à l'échéance ou qu'ils ne puissent le faire qu'à des conditions très défavorables. Les Compartiments investissent dans des valeurs mobilières et autres instruments financiers qui, dans des conditions normales de marché, sont facilement convertibles en espèces ou équivalents de trésorerie.

Les Actions du Compartiment sont remboursables au gré des Actionnaires, chaque Jour de négociation, contre des espèces égales à une part proportionnelle de la valeur nette d'inventaire des Compartiments. Les Compartiments sont donc potentiellement exposés à des rachats bimensuels par ses Actionnaires.

Afin de gérer le risque de liquidité, si le Compartiment de l'ICAV reçoit une demande de rachat d'Actions portant sur 10 % ou plus du nombre total d'Actions en circulation des Compartiments ou 10 % de la valeur nette d'inventaire des Compartiments lors de tout Jour de négociation, le Compartiment de l'ICAV peut choisir de restreindre le rachat d'Actions au-delà de 10 %, auquel cas les demandes de rachat seront réduites au prorata et le solde des demandes de rachat en cours sera traité comme si elles avaient été reçues chaque Jour de négociation suivant jusqu'au rachat de la totalité des Actions correspondant à la demande initiale. Aucune restriction au cours de l'exercice (31 décembre 2020 : idem).



Le Gestionnaire financier surveille quotidiennement le risque de liquidité des Compartiments conformément aux objectifs, politiques et directives d'investissement des Compartiments. Les positions globales de liquidité des Compartiments sont examinées chaque jour.

Les tableaux suivants détaillent l'échéance contractuelle résiduelle des passifs financiers du Compartiment assortis des délais de remboursement convenus. Les tableaux ont été établis sur la base des flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers en fonction de la date la plus proche à laquelle les Compartiments peuvent être tenus de payer.

► **L'exposition totale du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund au risque de liquidité - le 31 décembre 2021**

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2021                                           | Inférieur<br>à 1 mois | 1 à 3 mois | 3 mois à 1 an | 1 à 5 ans | Total     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------|---------------|-----------|-----------|
|                                                                                          | €                     | €          | €             | €         | €         |
| PASSIF                                                                                   |                       |            |               |           |           |
| Passifs financiers valorisés par compte de résultat :                                    |                       |            |               |           |           |
| Commissions de gestion à payer                                                           | 65 666                | -          | -             | -         | 65 666    |
| Commissions de la société de gestion à payer                                             | 5 000                 | -          | -             | -         | 5 000     |
| Frais d'administration à payer                                                           | 6 189                 | -          | -             | -         | 6 189     |
| Frais juridiques à payer                                                                 | 710                   | -          | -             | -         | 710       |
| Frais d'agent de transfert à payer                                                       | 492                   | -          | -             | -         | 492       |
| Frais de dépositaire à payer                                                             | 3 154                 | -          | -             | -         | 3 154     |
| Honoraires de consultants à payer                                                        | 9 999                 | -          | -             | -         | 9 999     |
| Honoraires d'audit à payer                                                               | -                     | 6 717      | -             | -         | 6 717     |
| Autres dettes                                                                            | 2 159                 | -          | -             | -         | 2 159     |
| Valeur nette d'inventaire attribuable aux porteurs de titres participatifs remboursables | 9 116 802             | -          | -             | -         | 9 116 802 |
| TOTAL                                                                                    | 9 210 171             | 6 717      | -             | -         | 9 216 888 |

► **L'exposition totale du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund au risque de liquidité - le 31 décembre 2020**

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2020                                           | Inférieur<br>à 1 mois | 1 à 3 mois | 3 mois à 1 an | 1 à 5 ans | Total     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------|---------------|-----------|-----------|
|                                                                                          | €                     | €          | €             | €         | €         |
| PASSIF                                                                                   |                       |            |               |           |           |
| Passifs financiers valorisés par compte de résultat :                                    |                       |            |               |           |           |
| Commissions de gestion à payer                                                           | 18 788                | -          | -             | -         | 18 788    |
| Commissions de la société de gestion à payer                                             | 4 183                 | -          | -             | -         | 4 183     |
| Frais d'administration à payer                                                           | 10 026                | -          | -             | -         | 10 026    |
| Frais juridiques à payer                                                                 | 1 748                 | -          | -             | -         | 1 748     |
| Frais d'agent de transfert à payer                                                       | 739                   | -          | -             | -         | 739       |
| Frais de dépositaire à payer                                                             | 4 870                 | -          | -             | -         | 4 870     |
| Honoraires de consultants à payer                                                        | 6 044                 | -          | -             | -         | 6 044     |
| Honoraires d'audit à payer                                                               | -                     | 11 264     | -             | -         | 11 264    |
| Autres dettes                                                                            | 8 686                 | -          | -             | -         | 8 686     |
| Valeur nette d'inventaire attribuable aux porteurs de titres participatifs remboursables | 9 163 621             | -          | -             | -         | 9 163 621 |
| TOTAL                                                                                    | 9 218 705             | 11 264     | -             | -         | 9 229 969 |

**D - Risque de marché**

Les Compartiments de l'ICAV utilisent l'approche par les engagements pour calculer le risque global.

Le risque de cours résulte principalement des incertitudes relatives aux cours futurs des placements détenus qui sont évalués à la juste valeur. Il représente la perte potentielle que les Compartiments pourraient subir du fait de la détention de participations confrontées aux fluctuations des cours. Le Gestionnaire financier des Compartiments examine les positions et les gains et pertes sur une base quotidienne pour surveiller les risques sous-jacents. Le risque de cours est géré par le Gestionnaire financier, qui sélectionne rigoureusement les titres et autres instruments financiers dans le cadre du mandat des Compartiments et des limites

fixées pour ces derniers. Le Gestionnaire financier maintient les expositions globales des Compartiments en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans les limites de diversification de ces derniers.

Les Compartiments peuvent investir jusqu'à 100 % de leur valeur nette d'inventaire en valeurs mobilières et instruments du marché monétaire. Ces placements sont soumis à un risque de cours.

(i) - **Risque de cours**

Une variation de 5 % des cours affecterait les bénéfices et la valeur nette d'inventaire des Compartiments comme présenté ci-dessous :

|                         | 31 décembre 2021                                                   |                                           | 31 décembre 2020                                                   |                                           |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
|                         | Actifs et passifs financiers nets valorisés par compte de résultat | Variation de 5 % en cours de marché réels | Actifs et passifs financiers nets valorisés par compte de résultat | Variation de 5 % en cours de marché réels |
|                         | €                                                                  | €                                         | €                                                                  | €                                         |
| CORUM Eco 18 UCITS Fund | 8 909 555                                                          | 445 478                                   | 9 054 547                                                          | 452 727                                   |

Le Gestionnaire financier surveille la concentration des risques par zone géographique.

► **Au 31 décembre 2021, les titres obligataires et les ETF des Compartiments se concentrent dans les pays suivants :**

| Pays        | €         | Pourcentage de la VNI |
|-------------|-----------|-----------------------|
| Luxembourg* | 4 311 694 | 47,28 %               |
| Italie      | 823 885   | 9,04 %                |
| Allemagne   | 613 045   | 6,73 %                |
| Pays-Bas    | 615 867   | 6,76 %                |
| France      | 607 725   | 6,67 %                |
| Autres**    | 1 937 339 | 21,25 %               |
| TOTAL       | 8 909 555 | 97,73 %               |

\*Clearstream, Luxembourg.  
\*\*Tous les autres pays représentent individuellement moins de 5 % de la VNI.

► **Au 31 décembre 2020, les titres obligataires et les ETF des Compartiments se concentrent dans les pays suivants :**

| Pays        | €         | Pourcentage de la VNI |
|-------------|-----------|-----------------------|
| Luxembourg* | 5 769 855 | 62,96 %               |
| Italie      | 617 292   | 6,74 %                |
| Allemagne   | -         | -                     |
| Pays-Bas    | 728 290   | 7,95 %                |
| France      | 503 163   | 5,49 %                |
| Autres**    | 1 435 947 | 15,67 %               |
| TOTAL       | 9 054 547 | 98,81 %               |

\*Clearstream, Luxembourg.  
\*\*Tous les autres pays représentent individuellement moins de 5 % de la VNI.

(ii) - Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs et passifs financiers du Compartiment étant porteurs d'intérêts, ce dernier est exposé au risque de fluctuations des principaux taux d'intérêt du marché sur ses positions financières et ses flux de trésorerie.

► **Les tableaux ci-dessous récapitulent l'exposition du Compartiment aux risques de taux d'intérêt au 31 décembre 2021 et 2020. Ils présentent les actifs et les passifs du Compartiment à la juste valeur, classés selon la première des dates d'échéance ou de réévaluation contractuelles :**

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2021       | Inférieur<br>à 1 mois | 1 mois à 1 an | 1 à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Non productif<br>d'intérêts | Total     |
|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|-----------|------------------|-----------------------------|-----------|
|                                                      | €                     | €             | €         | €                | €                           | €         |
| ACTIF                                                |                       |               |           |                  |                             |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie              | 61 682                | -             | -         | -                | -                           | 61 682    |
| Actifs financiers valorisés par compte de résultat:  |                       |               |           |                  |                             |           |
| • ETF                                                | -                     | -             | -         | -                | 410 600                     | 410 600   |
| • Titres obligataires                                | 102 158               | -             | 7 178 377 | 1 218 420        | -                           | 8 498 955 |
| Souscriptions à recevoir                             | -                     | -             | -         | -                | 17 287                      | 17 287    |
| Autres créances                                      | -                     | -             | -         | -                | 228 364                     | 228 364   |
| TOTAL DE L'ACTIF                                     | 163 840               | -             | 7 178 377 | 1 218 420        | 656 251                     | 9 216 888 |
| PASSIF                                               |                       |               |           |                  |                             |           |
| Passifs financiers valorisés par compte de résultat: |                       |               |           |                  |                             |           |
| Autres dettes                                        | -                     | -             | -         | -                | (100 086)                   | (100 086) |
| TOTAL DU PASSIF                                      | -                     | -             | -         | -                | (100 086)                   | (100 086) |
| ÉCART TOTAL DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT        | 163 840               | -             | 7 178 377 | 1 218 420        | 556 165                     | 9 116 802 |

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2020       | Inférieur<br>à 1 mois | 1 mois à 1 an | 1 à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Non productif<br>d'intérêts | Total     |
|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|-----------|------------------|-----------------------------|-----------|
|                                                      | €                     | €             | €         | €                | €                           | €         |
| ACTIF                                                |                       |               |           |                  |                             |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie              | 20 078                | -             | -         | -                | -                           | 20 078    |
| Actifs financiers valorisés par compte de résultat:  |                       |               |           |                  |                             |           |
| • Titres obligataires                                | -                     | -             | 5 422 984 | 3 631 563        | -                           | 9 054 547 |
| Autres créances                                      | -                     | -             | -         | -                | 155 344                     | 155 344   |
| TOTAL DE L'ACTIF                                     | 20 078                | -             | 5 422 984 | 3 631 563        | 155 344                     | 9 229 969 |
| PASSIF                                               |                       |               |           |                  |                             |           |
| Passifs financiers valorisés par compte de résultat: |                       |               |           |                  |                             |           |
| Autres dettes                                        | -                     | -             | -         | -                | (66 348)                    | (66 348)  |
| TOTAL DU PASSIF                                      | -                     | -             | -         | -                | (66 348)                    | (66 348)  |
| ÉCART TOTAL DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT        | 20 078                | -             | 5 422 984 | 3 631 563        | 88 996                      | 9 163 621 |

(iii) - Risque de charge

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur d'un instrument évolue en raison des fluctuations des taux de change.

Les Compartiments peuvent investir dans des instruments financiers libellés en devises autres que la devise de référence ou dans des instruments financiers déterminés par référence à des devises autres que la devise de référence.

Les Compartiments investiront toutefois une partie de leurs actifs dans des instruments financiers libellés en euros ou dans des instruments financiers déterminés par référence à l'euro. Dans la mesure où la devise de référence diffère de la devise dans laquelle sont libellés les instruments financiers détenus par les Compartiments et qu'aucune couverture n'est utilisée, la valeur de l'actif net des Compartiments fluctuera en fonction des variations des taux de change et des variations des cours des investissements réalisés sur les différents marchés locaux et dans les différentes devises locales.

Une augmentation de la valeur de l'euro par rapport à d'autres devises dans lesquelles les Compartiments peuvent réaliser des investissements réduira l'impact des hausses et amplifiera l'équivalent en euros de l'effet des baisses des prix des instruments financiers des Compartiments sur leurs marchés locaux. À l'inverse, une baisse de la valeur de l'euro aura l'effet opposé d'amplifier l'effet des hausses et de réduire celui des baisses des prix des instruments financiers des Compartiments qui ne sont pas libellés en euros.

Le risque de change est géré par les Compartiments en surveillant leur exposition globale aux devises et en s'assurant de sa cohérence avec le mandat et du respect des limites spécifiées par les Compartiments. À l'heure actuelle, le Gestionnaire financier ne couvre pas l'exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2020 et 2021, le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund n'était pas exposé aux devises étrangères.

E - Juste valeur des instruments financiers

Les Compartiments sont tenus de classer les évaluations de juste valeur selon des niveaux censés refléter l'importance des facteurs de calcul. Conformément à la norme IFRS 7 « Instruments financiers: informations à fournir », ces facteurs de calcul ont été classés selon trois niveaux. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données non observables (niveau 3). Si les données d'entrée utilisées pour valoriser un placement relèvent de différents niveaux de la hiérarchie, la catégorisation est fondée sur la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour le calcul de la juste valeur de la participation.

Les Compartiments ont recours à la technique de valorisation dite de l'« approche par le marché » pour évaluer leurs investissements. Le niveau d'un instrument financier au sein

de la hiérarchie de la juste valeur est fondé sur le niveau le plus bas de n'importe quel facteur de calcul important pour évaluer la juste valeur. Toutefois, la détermination de ce qui constitue des facteurs « observables » peut nécessiter de faire preuve d'un solide jugement. On peut toutefois généralement dire qu'il s'agit de données de marché immédiatement disponibles, régulièrement communiquées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non-propriétaires et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché concerné. Le classement d'un instrument financier au sein de la hiérarchie est fondé sur la transparence des prix de l'instrument et ne correspond pas nécessairement au risque lié à cet instrument.

Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants:

- Niveau 1: les évaluations de juste valeur proviennent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels le Compartiment est en mesure d'accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2: les évaluations de juste valeur proviennent des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir le prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées des prix);
- Niveau 3: les évaluations de juste valeur sont issues de techniques de valorisation qui incluent pour l'actif ou le passif concerné des facteurs qui ne reposent pas sur des données de marché observables (données non observables) et qui sont importants pour la valorisation.

Les investissements habituellement classés au Niveau 1 comprennent les actions cotées actives, les dérivés négociés en Bourse et certaines obligations d'État. Les investissements généralement classés en Niveau 2 comprennent les titres obligataires, les obligations d'entreprises, certaines obligations d'État, certaines actions cotées et les produits dérivés de gré à gré. Comme les investissements de Niveau 2 comprennent des positions qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs et/ou sont soumises à des restrictions de transfert, les valorisations peuvent être ajustées pour refléter l'illiquidité et/ou l'incessibilité. De tels ajustements sont généralement fondés sur les informations de marché disponibles. Les investissements habituellement classés au Niveau 3 comprennent certaines obligations d'entreprises, des actions de sociétés non cotées en Bourse et des fonds d'investissement qui ont suspendu les rachats, créé des « side pockets » ou imposé des droits d'entrée (gates). Au sein du Niveau 3, l'approche par le marché consiste généralement à utiliser des transactions de marché comparables.

Les investissements du Compartiment en titres obligataires sont classés dans le Niveau 2: cours cotés sur des marchés actifs, accessibles à la date d'évaluation pour des placements identiques et sans restriction.



► Le tableau ci-dessous présente la classification des investissements du Compartiment selon les niveaux de hiérarchie ci-avant au 31 décembre 2021 :

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2021     | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
|----------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                    | €        | €         | €        | €         |
| ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS PAR COMPTE DE RÉSULTAT |          |           |          |           |
| ETF                                                | -        | 410 600   | -        | 410 600   |
| Titres obligataires                                | 102 158  | 8 396 797 | -        | 8 498 955 |
|                                                    | 102 158  | 8 807 397 | -        | 8 909 555 |

► Le tableau ci-dessous présente la classification des investissements du Compartiment selon les niveaux de hiérarchie ci-avant au 31 décembre 2020 :

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2020     | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
|----------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                    | €        | €         | €        | €         |
| ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS PAR COMPTE DE RÉSULTAT |          |           |          |           |
| Titres obligataires                                | -        | 9 054 547 | -        | 9 054 547 |
|                                                    | -        | 9 054 547 | -        | 9 054 547 |

La politique du Compartiment de l'ICAV est de comptabiliser les transferts au sein de la hiérarchie de juste valeur à la date de clôture.

Les ETF détenus dans le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund au 31 décembre 2021 ont été reclassifiés de Niveau 1 à Niveau 2. Il n'y a pas eu de transfert entre les Niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021.

► Les tableaux ci-dessous analysent, dans le cadre de la hiérarchie de la juste valeur, les actifs et passifs de la société qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2021 et 2020, mais dont la juste valeur est indiquée :

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2021                           | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                                          | €        | €         | €        | €         |
| ACTIF                                                                    |          |           |          |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                  | 61 682   | -         | -        | 61 682    |
| Souscriptions à recevoir                                                 | -        | 17 287    | -        | 17 287    |
| Remise à recevoir du gestionnaire d'investissement                       | -        | 119 150   | -        | 119 150   |
| Intérêts à recevoir                                                      | -        | 103 763   | -        | 103 763   |
| Dividendes à recevoir                                                    | 3 067    | -         | -        | 3 067     |
| Autres actifs                                                            | 2 384    | -         | -        | 2 384     |
|                                                                          | 67 133   | 240 200   | -        | 307 333   |
| PASSIF                                                                   |          |           |          |           |
| Commissions de gestion à payer                                           | -        | 65 666    | -        | 65 666    |
| Commissions de la société de gestion à payer                             | -        | 5 000     | -        | 5 000     |
| Frais d'administration à payer                                           | -        | 6 189     | -        | 6 189     |
| Frais juridiques à payer                                                 | -        | 710       | -        | 710       |
| Frais de dépositaire à payer                                             | -        | 3 154     | -        | 3 154     |
| Frais d'agent de transfert à payer                                       | -        | 492       | -        | 492       |
| Honoraires d'audit à payer                                               | -        | 6 717     | -        | 6 717     |
| Honoraires de consultants à payer                                        | -        | 9 999     | -        | 9 999     |
| Autres dettes                                                            | -        | 2 159     | -        | 2 159     |
| Actif net attribuable aux détenteurs de titres participatifs rachetables | -        | 9 116 802 | -        | 9 116 802 |
|                                                                          | -        | 9 216 888 | -        | 9 216 888 |

| CORUM Eco 18 UCITS Fund<br>au 31 décembre 2020                           | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                                          | €        | €         | €        | €         |
| ACTIF                                                                    |          |           |          |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                  | 20 078   | -         | -        | 20 078    |
| Remise à recevoir du gestionnaire d'investissement                       | -        | 37 948    | -        | 37 948    |
| Intérêts à recevoir                                                      | -        | 117 396   | -        | 117 396   |
|                                                                          | 20 078   | 155 344   | -        | 175 422   |
| PASSIF                                                                   |          |           |          |           |
| Commissions de gestion à payer                                           | -        | 18 788    | -        | 18 788    |
| Commissions de la société de gestion à payer                             | -        | 4 183     | -        | 4 183     |
| Frais d'administration à payer                                           | -        | 10 026    | -        | 10 026    |
| Frais juridiques à payer                                                 | -        | 1 748     | -        | 1 748     |
| Frais de dépositaire à payer                                             | -        | 4 870     | -        | 4 870     |
| Frais d'agent de transfert à payer                                       | -        | 739       | -        | 739       |
| Honoraires d'audit à payer                                               | -        | 11 264    | -        | 11 264    |
| Honoraires de consultants à payer                                        | -        | 6 044     | -        | 6 044     |
| Autres dettes                                                            | -        | 8 686     | -        | 8 686     |
| Actif net attribuable aux détenteurs de titres participatifs rachetables | -        | 9 163 621 | -        | 9 163 621 |
|                                                                          | -        | 9 229 969 | -        | 9 229 969 |

9. Fiscalité

Le Compartiment de l'ICAV est un organisme de placement tel que défini à la Section 739 B du *Taxes Consolidation Act, 1997*.

Par conséquent, le Compartiment de l'ICAV n'est pas redevable d'impôt au titre de son revenu et de ses plus-values autrement qu'en l'occurrence d'un événement imposable. Les événements imposables incluent les distributions aux Actionnaires ou tout encaissement, rachat, transfert ou annulation d'actions ou la clôture de chaque période de huit ans pour laquelle l'investissement a été détenu.

De manière générale, un événement imposable se produit lors de toute distribution, rachat, mise en pension, annulation, transfert d'actions ou à la fin d'une « Période pertinente ». Une « Période pertinente » est une période de huit ans commençant lors de l'acquisition des actions par l'Actionnaire et chaque période ultérieure de huit ans commençant immédiatement après la « Période pertinente » précédente.

Il n'y a pas de profit sur un événement imposable dans le cas :

- d'un Actionnaire qui n'est pas résident irlandais et qui n'est pas résident habituel en Irlande au moment de l'événement imposable, à condition que l'ICAV détienne les déclarations réglementaires signées nécessaires ;
- de certains investisseurs résidents irlandais exemptés qui ont remis à l'ICAV les déclarations légales signées nécessaires ;
- d'un échange d'actions résultant d'une fusion ou d'une reconstruction admissible de l'ICAV avec un autre fonds ;
- de toute transaction portant sur des actions détenues dans un système de compensation reconnu désigné par l'administration fiscale d'Irlande ;
- de certains échanges de parts entre époux et anciens conjoints à l'occasion de la séparation judiciaire et/ou d'un divorce ;

- d'un échange par un Actionnaire, effectué à des conditions normales de marché, où aucun paiement n'est effectué à l'Actionnaire détenteur d'Actions de l'ICAV contre d'autres Actions de l'ICAV.

Les plus-values, dividendes et intérêts perçus (le cas échéant) sur les investissements effectués par le Compartiment de l'ICAV peuvent être soumis à des retenues à la source imposées par le pays d'où les revenus/plus-values d'investissement sont perçus et ces retenues peuvent ne pas être recouvrables par l'ICAV ou par ses Actionnaires.

En l'absence de déclaration signée appropriée, le Compartiment de l'ICAV sera redevable de l'impôt irlandais en cas d'événement imposable, et le Compartiment de l'ICAV se réserve le droit de prélever ces impôts auprès des Actionnaires concernés.

10. Transactions entre parties liées et apparentées

IAS 24 – Des parties sont considérées comme liées si une partie a la capacité de contrôler l'autre partie ou d'exercer une influence notable sur l'autre partie dans la prise de décisions financières ou opérationnelles.

Frédéric Noirot-Nérin est Administrateur de l'ICAV et Directeur général délégué du Gestionnaire financier.

Jonathan Wasserman est Administrateur de l'ICAV et Directeur de la collecte de fonds du Distributeur.

Delphine Godo est Administratrice de l'ICAV et Administratrice et actionnaire de CORUM Butler Asset Management Limited.

Outre ce qui est mentionné ci-avant, les Administrateurs, le Secrétaire et leurs familles n'avaient aucun intérêt dans les parts du Compartiment de l'ICAV aux 31 décembre 2021 et 2020.

Au 31 décembre 2021, le Fonds CORUM Eco SICAV détenait 99,84 % (31 décembre 2020 : 99,08 %) des participations du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund. Le Fonds CORUM Eco SICAV est la société assurant le contrôle ultime du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund.

11. Comparaison de la valeur nette d'inventaire

| CORUM Eco 18 UCITS Fund au 31 décembre 2021  | Valeur nette d'inventaire | Actions en cours d'émission | Valeur nette d'inventaire par action |
|----------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| Actions de catégorie EUR Feeder Distributing | 9 028 576 €               | 87 519                      | 103,16 €                             |
| Actions de catégorie EUR Retail Accumulating | 88 226 €                  | 769                         | 114,73 €                             |

| CORUM Eco 18 UCITS Fund au 31 décembre 2020  | Valeur nette d'inventaire | Actions en cours d'émission | Valeur nette d'inventaire par action |
|----------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| Actions de catégorie EUR Feeder Distributing | 9 079 077 €               | 88 584                      | 102,49 €                             |
| Actions de catégorie EUR Retail Accumulating | 84 544 €                  | 769                         | 109,94 €                             |

12. Rétrocessions de commissions

Aucun accord de rétrocession de commissions n'a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020).

13. Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés aux 31 décembre 2021 et 2020 pour convertir les placements et autres actifs et passifs du Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund la devise locale à la devise de référence. Le tableau ci-dessous présente les taux de change appliqué dans le compartiment :

|     | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----|------------------|------------------|
| CHF | 1,0362           | 1,0816           |
| USD | 1,1372           | 1,2236           |
| GBP | 0,8396           | 0,8951           |

14. Rapprochement de la valeur nette d'inventaire de négociation et de la valeur nette d'inventaire des états financiers

Le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS ne présente aucune différence entre la valeur nette d'inventaire aux fins de négociation et la valeur nette d'inventaire des états financiers au 31 décembre 2021 ou au 31 décembre 2020.

15. Événements marquants au cours de l'exercice

Le prospectus et le supplément du compartiment ont été mis à jour pour inclure la commission de performance au second semestre 2021.

Le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund a versé des intérêts bancaires de 867 EUR au Dépositaire au cours de la période (2020 : 1 032 EUR). Voir la note 6 pour de plus amples informations sur les commissions du Gestionnaire financier, les remises du Gestionnaire financier, les commissions de la société de gestion, les commissions du Dépositaire et les Commissions de performance. Voir la note 7 pour de plus amples informations sur la rémunération des Administrateurs.

Les mises à jour de règlement de taxonomie ont été complétées et remplies avec la Banque centrale d'Irlande en décembre 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 329 091 EUR de dividendes ont été distribués au titre des Actions de la Catégorie EUR Feeder Distributing (31 décembre 2020 : 91 369 EUR).

Nouveau Coronavirus

Le Conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la Covid-19 car les marchés sont sensibles aux dernières nouvelles et statistiques sur la pandémie et, notamment, de la diffusion d'un nouveau variant qui pourrait déclencher de la volatilité et de l'incertitude sur le marché. Les Compartiments continuent d'être gérés conformément aux objectifs et à la politique d'investissement et aux profils de risques. 2021 a été marquée par une certaine stabilité sur les marchés européens des obligations à haut rendement, un facteur positif, tandis que la taille des Compartiments a continué d'augmenter.

L'exposition au risque financier des Compartiments est décrite plus en détail dans le rapport du gestionnaire financier.

Les risques opérationnels auxquels l'ICAV et ses fournisseurs peuvent être exposés continuent également d'être surveillés. Il n'y a pas eu de problème structurant relevé en 2021.

Le Conseil d'administration continue de suivre la situation de près et a mis en place des mesures pour préserver sa capacité d'action et de réaction sur l'ICAV et sur chaque Compartiment. Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs devant être mentionnés dans les états financiers.

16. Événements postérieurs à la clôture

Le Compartiment CORUM Eco 18 UCITS Fund a déclaré un dividende de 22 072 EUR au titre de la catégorie d'actions F distribution EUR le 12 janvier 2022.

Les gérants continuent de suivre l'impact de la situation actuelle en Ukraine, qui n'a pour le moment pas d'incidence sur le Compartiment.

Jonathan Wasserman a démissionné de son rôle d'Administrateur le 1<sup>er</sup> février 2022.

Il n'y a pas eu, postérieurement à la clôture de l'exercice, d'autre événement marquant en lien avec l'ICAV nécessitant une mention dans les états financiers.

17. Approbation des états financiers

Les Administrateurs ont approuvé les états financiers le 9 mars 2022





CORUM Butler UCITS ICAV  
CORUM Eco 18 UCITS Fund  
État des placements (non audité)

au 31 décembre 2021

| Quantité                  | Titre                                    | Devise | Date d'échéance              | Valorisation          | % de l'actif net |
|---------------------------|------------------------------------------|--------|------------------------------|-----------------------|------------------|
|                           | Obligations d'entreprises                |        |                              | €<br>31 décembre 2021 |                  |
| BELGIQUE                  |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | HOUSE OF FIN 4.375 19-26 15/07S          | €      | 15 juillet 2026              | 101 649               | 1,11 %           |
| 100 000                   | ONTEX GROUP N.V. 3.5 1-26 07/07S         | €      | 15 juillet 2026              | 95 540                | 1,05 %           |
| 100 000                   | THE HOUSE OF HIS 7.5 20-27 15/01A        | €      | 15 janvier 2027              | 105 458               | 1,16 %           |
|                           |                                          |        |                              | 302 647               | 3.32 %           |
| FRANCE                    |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | ALTICE FRANCE SA 2.5 19-25 15/01S        | €      | 15 janvier 2025              | 98 803                | 1,09 %           |
| 100 000                   | ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S         | €      | 15 octobre 2026              | 104 630               | 1,15 %           |
| 100 000                   | LOXAM SAS 2.875 19-26 15/04S             | €      | 15 avril 2026                | 99 553                | 1,09 %           |
| 100 000                   | LOXAM SAS 4.50 19-27 15/04S              | €      | 15 avril 2027                | 100 364               | 1,10 %           |
| 100 000                   | PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S         | €      | 16 juillet 2025              | 103 819               | 1,14 %           |
| 100 000                   | PARTS EUROPE SA FL.R 21-27 15/07Q        | €      | 20 juillet 2027              | 100 556               | 1,10 %           |
|                           |                                          |        |                              | 607 725               | 6.67 %           |
| ALLEMAGNE                 |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | CT INVESTMENT GMBH 5.5 21-26 29/04S      | €      | 15 avril 2026                | 101 195               | 1,11 %           |
| 100 000                   | GRUENENTHAL GMBH 3.625 21-26 05/05S      | €      | 15 novembre 2026             | 102 946               | 1,13 %           |
| 100 000                   | PCF GMBH 4.75 21-26 22/04S               | €      | 15 avril 2026                | 103 490               | 1,14 %           |
| 100 000                   | PEACH PROPERTY FINAN 4.375 20-25 26/10S  | €      | 15 novembre 2025             | 102 950               | 1,13 %           |
| 100 000                   | TUI CRUISES GMBH 6.5 21-26 14/05S        | €      | 15 mai 2026                  | 99 714                | 1,09 %           |
| 100 000                   | ZF FINANCE GMBH 2.75 20-27 25/11A        | €      | 25 mai 2027                  | 102 750               | 1,13 %           |
|                           |                                          |        |                              | 613 045               | 6,73 %           |
| ÎLES VIERGES BRITANNIQUES |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | PLAYTECH PLC 4.25 19-26 07/03S           | €      | 7 mars 2026                  | 102 359               | 1,12 %           |
|                           |                                          |        |                              | 102 359               | 1,12 %           |
| ITALIE                    |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | CENTURION BIDCO SPA 5.875 20-26 30/09S   | €      | 30 septembre 2026            | 103 265               | 1,13 %           |
| 100 000                   | GAMMA BIDCO S.P.A. 6.25 20-25 23/07S     | €      | 15 juillet 2025              | 102 978               | 1,13 %           |
| 100 000                   | GOLDEN GOOSE S.P.A. FL.R 21-27 14/05Q    | €      | 14 mai 2027                  | 99 967                | 1,10 %           |
| 100 000                   | INDUSTRIA MACCHINE A 3.75 20-28 29/12S   | €      | 15 janvier 2028              | 99 455                | 1,09 %           |
| 100 000                   | INTERNATIONAL DESIGN GR 6.5 18-25 15/11S | €      | 15 novembre 2025             | 103 601               | 1,14 %           |
| 100 000                   | REKEEP S.P.A. 7.25 21-26 28/01S          | €      | 1 <sup>er</sup> février 2026 | 106 918               | 1,17 %           |
| 100 000                   | RIMINI BIDCO SP FL.R 21-26 14/12Q        | €      | 14 décembre 2026             | 98 457                | 1,08 %           |
| 100 000                   | WEBUILD S.P.A. 5.875 20-25 15/12A        | €      | 15 décembre 2025             | 109 244               | 1,20 %           |
|                           |                                          |        |                              | 823 885               | 9.04 %           |
| JERSEY                    |                                          |        |                              |                       |                  |
| 100 000                   | ADIENT GLOBAL HOLD 3.50 16-24 15/08S     | €      | 15 août 2024                 | 101 530               | 1,11 %           |
| 100 000                   | AVIS BUDGET FINANCE 4.75 18-26 04/10S    | €      | 30 janvier 2026              | 102 181               | 1,12 %           |
| 100 000                   | ORIFLAME INVEST FL.R 21-26 04/05Q        | €      | 4 mai 2026                   | 96 375                | 1,06 %           |
|                           |                                          |        |                              | 300 086               | 3,29 %           |

| Quantité   | Titre                                    | Devise | Date d'échéance                | Valorisation          | % de l'actif net |
|------------|------------------------------------------|--------|--------------------------------|-----------------------|------------------|
|            | Obligations d'entreprises                |        |                                | €<br>31 décembre 2021 |                  |
| LUXEMBOURG |                                          |        |                                |                       |                  |
| 100 000    | ALBION FINANCING 5.25 21-26 15/10S       | €      | 15 octobre 2026                | 100 866               | 1,11 %           |
| 100 000    | ALTICE FINANCING SA 2.25 20-25 22/01S    | €      | 15 janvier 2025                | 97 880                | 1,07 %           |
| 100 000    | ALTICE FRANCE SA 5.8750 18-27 01/02S     | €      | 1 <sup>er</sup> février 2027   | 104 707               | 1,15 %           |
| 200 000    | ARD FINANCE SA 5.00 19-27 30/06S         | €      | 30 juin 2027                   | 206 012               | 2,26 %           |
| 96 836     | ASR MEDIA AND SPONSO 5.125 19-24 31/08S  | €      | 31 août 2024                   | 93 929                | 1,03 %           |
| 100 000    | ASSEMBLIN FINANCING FL.R 19-25 15/05Q    | €      | 15 mai 2025                    | 100 522               | 1,10 %           |
| 100 000    | BANFF MERGER SU 8.3750 18-26 01/09S      | €      | 1 <sup>er</sup> septembre 2026 | 104 257               | 1,14 %           |
| 108 000    | BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S       | €      | 1 <sup>er</sup> mars 2026      | 104 317               | 1,14 %           |
| 100 000    | CIRSA FINANCE INT 4.7500 19-25 22/05S    | €      | 22 mai 2025                    | 99 635                | 1,09 %           |
| 100 000    | CONTOURGLOBAL POWER 2.75 20-26 17/12S    | €      | 1 <sup>er</sup> janvier 2026   | 98 383                | 1,08 %           |
| 100 000    | CRYSTAL ALMOND 4.2500 19-22 13/01S       | €      | 13 janvier 2022                | 102 158               | 1,12 %           |
| 100 000    | CTC BONDCO REGS 5.25 17-25 15/12S        | €      | 15 décembre 2025               | 101 503               | 1,11 %           |
| 100 000    | CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625 21-26 15/10S  | €      | 15 octobre 2026                | 101 549               | 1,11 %           |
| 100 000    | DIEBOLD NIXDORF DUTC 9 20-25 20/07S      | €      | 15 juillet 2025                | 106 980               | 1,17 %           |
| 95 234     | DIOCLE SPA FL.R 19-26 30/06Q             | €      | 30 juin 2026                   | 95 798                | 1,05 %           |
| 100 000    | EDREAMS ODIGEO 5.5 18-23 01/09S          | €      | 1 <sup>er</sup> septembre 2023 | 99 762                | 1,09 %           |
| 89 655     | FABRIC BC SPA FL.R 18-24 30/11Q          | €      | 30 novembre 2024               | 89 959                | 0,99 %           |
| 100 000    | HP PELZER HOLDING 4.125 17-24 01/04S     | €      | 1 <sup>er</sup> avril 2024     | 93 706                | 1,03 %           |
| 100 000    | HSE FINANCE S.A R.L. 5.625 21-26 06/05S  | €      | 15 octobre 2026                | 102 467               | 1,12 %           |
| 100 000    | HT TROPLAST GMBH 9.25 20-25 06/07S       | €      | 15 juillet 2025                | 108 013               | 1,18 %           |
| 100 000    | KAPLA HOLDING S 3.3750 19-26 15/12S      | €      | 15 décembre 2026               | 100 087               | 1,10 %           |
| 100 000    | KLEOPATRA FINCO S.A 4.25 21-26 12/02S    | €      | 1 <sup>er</sup> mars 2026      | 96 543                | 1,06 %           |
| 100 000    | KRATON POLYMERS 5.2500 18-26 15/05S      | €      | 15 mai 2026                    | 102 927               | 1,13 %           |
| 120 000    | KRONOS INTL 3.75 17-25 15/09S            | €      | 15 septembre 2025              | 122 113               | 1,34 %           |
| 100 000    | LIMACORPORATE SPA FL.R 17-23 15/08S      | €      | 15 août 2023                   | 100 221               | 1,10 %           |
| 100 000    | LINCOLN FINANCING SARL FL.R 19-24 01/04Q | €      | 1 <sup>er</sup> avril 2024     | 100 220               | 1,10 %           |
| 120 000    | LION/POLARIS LUX 4 S FL.R 21-26 07/07Q   | €      | 1 <sup>er</sup> juillet 2026   | 121 200               | 1,33 %           |
| 100 000    | MASARIA INVEST REGS FL.R 17-24 15/09S    | €      | 15 septembre 2024              | 99 830                | 1,10 %           |
| 150 000    | MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S   | €      | 15 septembre 2026              | 150 144               | 1,65 %           |
| 100 000    | MONITCHEM HOLDCO 3 9.5 19-26 15/09S      | €      | 15 septembre 2026              | 107 530               | 1,18 %           |
| 100 000    | MOTION FINCO S.A R.L 7 20-25 29/04S      | €      | 15 mai 2025                    | 104 889               | 1,15 %           |
| 100 000    | PLT VII FINANCE S.A FL.R 20-26 05/01Q    | €      | 5 janvier 2026                 | 100 495               | 1,10 %           |
| 100 000    | ROSSINI SARL 6.75 18-25 30/10S           | €      | 30 octobre 2025                | 103 861               | 1,14 %           |
| 100 000    | SAZKA GROUP A.S 3.875 20-27 05/02S       | €      | 15 février 2027                | 99 958                | 1,10 %           |
| 171 875    | SCHUMANN SPA 7.00 16-23 31/07S           | €      | 31 juillet 2023                | 173 542               | 1,90 %           |
| 90 105     | SUMMER BC HOLDC 9.25 19-27 31/10S        | €      | 31 octobre 2027                | 97 497                | 1,07 %           |
| 102 681    | SUMMER BIDCO 9.00 20-25 15/11S           | €      | 15 novembre 2025               | 105 025               | 1,15 %           |
| 104 875    | SUMMER BIDCO FL.R 19-25 17/11S           | €      | 15 novembre 2025               | 107 366               | 1,18 %           |
| 200 000    | SUNSHINE MID BV 6.5 18-26 15/05S         | €      | 15 mai 2026                    | 205 843               | 2,26 %           |
|            |                                          |        |                                | 4 311 694             | 47.28 %          |
| ESPAGNE    |                                          |        |                                |                       |                  |
| 100 000    | NEINOR HOMES SA 4.5 21-26 29/04S         | €      | 15 octobre 2026                | 101 555               | 1,11 %           |
|            |                                          |        |                                | 101 555               | 1,11 %           |
| SUÈDE      |                                          |        |                                |                       |                  |
| 100 000    | VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S    | €      | 15 février 2029                | 101 697               | 1,12 %           |
|            |                                          |        |                                | 101 697               | 1,12 %           |

| Quantité                            | Titre                                    | Devise | Date d'échéance               | Valorisation          | % de l'actif net |
|-------------------------------------|------------------------------------------|--------|-------------------------------|-----------------------|------------------|
|                                     | Obligations d'entreprises                |        |                               | €<br>31 décembre 2021 |                  |
| PAYS-BAS                            |                                          |        |                               |                       |                  |
| 100 000                             | IPD 3 B.V. 5.5 20-25 25/11S              | €      | 1 <sup>er</sup> décembre 2025 | 102 917               | 1,13 %           |
| 200 000                             | MAXEDA DIY HOLDING B 5.875 20-26 24/09S  | €      | 1 <sup>er</sup> octobre 2026  | 204 839               | 2,25 %           |
| 100 000                             | TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S       | €      | 31 janvier 2025               | 107 814               | 1,18 %           |
| 100 000                             | TRIVIUM PACKAGING FL.R 19-26 15/08Q      | €      | 15 août 2026                  | 100 057               | 1,10 %           |
| 100 000                             | UNITED GROUP BV FL.R 19-25 15/05Q        | €      | 15 mai 2025                   | 100 240               | 1,10 %           |
|                                     |                                          |        |                               | 615 867               | 6,76 %           |
| ROYAUME-UNI                         |                                          |        |                               |                       |                  |
| 100 000                             | INEOS FINANCE PLC 3.375 20-26 29/10S     | €      | 31 mars 2026                  | 102 435               | 1,12 %           |
| 100 000                             | PEOPLECERT WISDOM IS 5.75 21-26 05/08S   | €      | 15 septembre 2026             | 104 569               | 1,15 %           |
| 100 000                             | PINNACLE BIDCO PLC 5.5 20-25 17/11S      | €      | 15 février 2025               | 102 346               | 1,13 %           |
|                                     |                                          |        |                               | 309 350               | 3,40 %           |
| ÉTATS-UNIS                          |                                          |        |                               |                       |                  |
| 100 000                             | CARNIVAL CORPORATION 7.625 20-26 25/11S  | €      | 01 mars 2026                  | 105 398               | 1,16 %           |
| 100 000                             | CHEMOURS CO 4.00 18-26 15/05S            | €      | 15 mai 2026                   | 101 652               | 1,11 %           |
| 100 000                             | SCIL IV LLC / SCIL US 4.375 21-26 01/11S | €      | 1 <sup>er</sup> novembre 2026 | 101 995               | 1,12 %           |
|                                     |                                          |        |                               | 309 045               | 3,39 %           |
| TOTAL DES OBLIGATIONS D'ENTREPRISES |                                          |        |                               | 8 498 955             | 93,23 %          |

| ETF           |                     |   |  |         |        |
|---------------|---------------------|---|--|---------|--------|
| IRLANDE       |                     |   |  |         |        |
| 4 000         | ISHS HY CORP BD EUR | € |  | 410 600 | 4,50 % |
| TOTAL DES ETF |                     |   |  | 410 600 | 4,50 % |

|                                                                   |  |  |           |         |
|-------------------------------------------------------------------|--|--|-----------|---------|
| TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA VALORISATION PAR COMPTE DE RÉSULTAT* |  |  | 8 909 555 | 97,73 % |
| Autres actifs supérieurs aux autres passifs                       |  |  | 207 247   | 2,27 %  |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS REMBOURSABLES         |  |  | 9 116 802 | 100 %   |

| Ventilation de l'actif total            |           |                 |
|-----------------------------------------|-----------|-----------------|
| ACTIF                                   |           |                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 61 682    | 0,67 %          |
| Valeurs mobilières                      | 8 498 955 | 92,21 %         |
| ETF                                     | 410 600   | 4,45 %          |
| Autres actifs                           | 245 651   | 2,67 %          |
|                                         |           | 9 216 888 100 % |

\*Tous les titres à revenu fixe sont négociés sur des marchés réglementés.

CORUM Butler UCITS ICAV

CORUM Eco 18 UCITS Fund

État des variations importantes de la composition du portefeuille

(non auditées) au 31 décembre 2021

► Principaux achats

| Description          | Montant acheté (€) |
|----------------------|--------------------|
| ISHS HY CORP BD EUR  | 622 078            |
| LION/POLARIS LUX     | 120 000            |
| PEOPLECERT WISDOM IS | 103 375            |
| TUI CRUISES GMBH     | 102 250            |
| CULLINAN HOLDCO SCSP | 101 750            |
| ADIENT GLOBAL HOLD   | 101 500            |
| HSE FINANCE S.A R.L. | 101 500            |
| CT INVESTMENT GMBH   | 100 999            |
| SCIL IV LLC / SCIL   | 100 875            |
| PHM GROUP HOLDING OY | 100 750            |
| VERISURE MIDHOLDING  | 100 000            |
| REKEEP S.P.A.        | 100 000            |
| KLEOPATRA FINCO S.A  | 100 000            |
| NEINOR HOMES SA      | 100 000            |
| PCF GMBH             | 100 000            |
| GRUENENTHAL GMBH     | 100 000            |
| ORIFLAME INVEST      | 100 000            |
| COMPACT BIDCO B.V.   | 100 000            |
| PARTS EUROPE SA      | 100 000            |
| ILIAD HOLDING        | 100 000            |
| ALBION FINANCING     | 100 000            |
| EDREAMS ODIGEO       | 99 500             |
| RIMINI BIDCO SP      | 98 500             |
| GOLDEN GOOSE S.P.A.  | 98 000             |
| ONTEX GROUP N.V.     | 97 600             |
| CBR FASHION FINANCE  | 97 000             |
| DIOCLE SPA           | 95 234             |

Aux termes de la Réglementation sur les OPCVM (telle que modifiée), l'ICAV est tenu de faire part de tous les achats et de toutes les ventes représentant plus de 1% du total des achats et du total des ventes, respectivement, et a minima des vingt ventes et des vingt achats les plus importants réalisés au cours de la période. L'ensemble des achats et ventes a été pris en compte.

► Principales ventes

| Description          | Montant vendu (€) |
|----------------------|-------------------|
| KLEOPATRA HLD        | 243 571           |
| ISHS HY CORP BD EUR  | 203 511           |
| PICARD GROUPE        | 120 000           |
| ROLLS-ROYCE PLC      | 111 040           |
| DIOCLE SPA           | 108 000           |
| ROSSINI SARL         | 106 900           |
| RUBIS TERMINAL INFRA | 106 650           |
| PARTS EUROPE SA      | 105 800           |
| STARFRUIT FINCO      | 104 882           |
| WALNUT BIDCO PLC     | 104 843           |
| CHEPLAPHARM ARZNEIMI | 103 950           |
| PHM GROUP HOLDING OY | 102 500           |
| TENNECO INC          | 102 500           |
| LHC THREE PLC        | 102 060           |
| QUATRIM              | 101 904           |
| MODULAIRE GLOBAL FIN | 101 625           |
| VERISURE MIDHOLDING  | 101 438           |
| MOBILUX FINANCE SA   | 101 375           |
| CBR FASHION FINANCE  | 101 281           |
| GRP ECORE HOLD       | 101 000           |
| CMA CGM SA           | 100 750           |
| ASR MEDIA AND SPONSO | 100 343           |
| KIRK BEAUTY ZERO REG | 100 000           |
| MODULAIRE GLOBAL FIN | 100 000           |
| NOVEM GROUP GMB      | 100 000           |
| INTL DESIGN GROUP    | 100 000           |
| ELLAKTOR VALUE PLC   | 100 000           |
| KONGSBERG ACTUATION  | 99 125            |
| EDREAMS ODIGEO       | 97 375            |
| ADLER GROUP S.A      | 97 000            |
| COMPACT BIDCO B.V.   | 96 275            |
| FABRIC BC SPA        | 10 345            |

CORUM Butler UCITS ICAV

Annexe - Règlement sur la divulgation de la finance durable (non audité)

L'ICAV ne considère pas les risques de durabilité comme pertinents pour CORUM Eco 18 UCITS Fund. L'ICAV n'intègre donc pas les risques liés au développement durable dans ses décisions d'investissement pour ce fonds, en raison de sa stratégie d'investissement.

À la date du présent document, la société de gestion, en consultation avec le gestionnaire financier, a décidé d'inclure un règlement de taxonomie de 0 %, en alignement avec l'approche proposée par la Commission européenne, dans le respect du règlement de taxonomie où l'alignement d'un pourcentage fiable et vérifiable n'est pas possible actuellement, et ce, jusqu'à ce que des lignes directrices formelles soient émises à l'intention de l'industrie dans le respect de ces divulgations.

Par conséquent, la société de gestion, en consultation avec le gestionnaire financier, a déterminé que la proportion d'investissements dans des activités économiques durables, de préservation du changement climatique, d'adaptation au changement climatique, est actuellement de 0 % et comprend 0 % d'activités transitoires et 0 % d'activités habilitantes.

La société de gestion, en consultation avec le gestionnaire financier, maintient sa détermination et, dès que des données suffisantes, fiables, opportunes et vérifiables sur les investissements du fonds ESG seront disponibles conformément aux Normes techniques de réglementation (« NTR ») en vertu du règlement sur les divulgations, la société de gestion, en consultation avec le gestionnaire financier, mettra à jour les divulgations pertinentes dans le supplément pour le fonds ESG.



# CORUM Butler UCITS ICAV OPCVM V Informations relatives aux rémunérations

(non auditées) au 31 décembre 2021

La société de gestion a adopté une politique de rémunération conforme aux exigences des lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers relatives à des politiques de rémunération répondant aux « Lignes directrices de rémunérations de l'ESMA ». Le Gestionnaire financier a également adopté une politique de rémunération conforme aux exigences des Lignes directrices concernant la proportion de l'activité du Gestionnaire financier représentée par les Compartiments.

La politique de la société de gestion respecte les principes de rémunération d'une manière proportionnée et dans la mesure où elle est appropriée à la taille globale de son activité, compte tenu de la nature, de l'étendue et de la complexité de l'activité. Par conséquent, les Administrateurs de la société de gestion ont décidé de ne pas appliquer l'exigence relative au comité de rémunération prévue dans les Lignes directrices et ils sont convaincus que ce choix est compatible avec le profil de risque de la société de gestion et des fonds qu'elle gère. La politique de rémunération de la société de gestion comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

## Le détail de ces rémunérations est présenté ci-dessous :

La rémunération versée par l'ICAV au Gestionnaire financier a été de zéro pour la période. Ceci s'explique par le fait que les frais courants de l'ICAV ont été supérieurs au plafond des frais courants. Ce plafond est fixé à un montant égal, en pourcentage de l'actif, à la commission de gestion.

La rémunération totale de l'ensemble du personnel de la société de gestion (6 personnes) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 406 528 EUR, incluant la contribution aux frais d'assurance sociale (31 décembre 2020 : 461 476 EUR), dont 23 320 EUR de nature variable (31 décembre 2020 : 30 761 EUR). Le montant cumulé de la rémunération des cadres supérieurs et des membres du personnel de la société de gestion dont l'activité a eu une incidence importante sur le profil de risque des Compartiments au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à 438 819 EUR (31 décembre 2020 : 402 924 EUR), incluant la contribution aux frais d'assurance sociale, dont 118 056 EUR de nature variable (31 décembre 2020 : 37 757 EUR).



## Projets de résolutions à l'Assemblée Générale ordinaire du 26 avril 2022

La SICAV CORUM ENTREPRISES ne comporte, à ce jour, qu'un seul compartiment, dénommé CORUM Eco.

### Première résolution

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus de leur gestion à tous les Administrateurs.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire constate que le résultat net augmenté du report à nouveau à affecter au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, après versement d'acomptes au cours de l'exercice pour un montant de 234 401,17 euros, s'élève à 93 031,72 euros.

L'Assemblée Générale décide de retenir l'affectation suivante :

- capitalisation de la quote-part de résultat attaché aux actions C, soit 92 643,04 euros ;
- distribution d'une partie du résultat attaché aux actions D pour un montant de 0 euro, soit une distribution totale unitaire de 3,73 euros compte tenu des acomptes distribués ;
- report à nouveau d'une partie du résultat attaché aux actions D pour un montant de 388,68 euros.

L'Assemblée Générale constate que les plus-values nettes réalisées, augmentées des plus et moins-values nettes antérieures non distribuées, s'élèvent à 6 924,72 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 628,20 euros ayant été mis en distribution sous forme d'acomptes. L'Assemblée Générale décide de les capitaliser à hauteur de 2 119,28 euros (actions C) et de distribuer le solde de plus-values nettes de 4 365,48 euros, soit une distribution unitaire de 0,08 euro pour les actions D compte tenu des acomptes distribués. La mise en distribution aura lieu le 30 avril 2022. Le solde non distribué s'établit à 439,96 euros et sera reporté sur l'exercice suivant.



L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires titulaires d'actions de catégorie D ont été informés que :

- pour l'année 2022, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euro ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 239 394,85 euros.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice précédent, un dividende net de 1 euro au titre du résultat net et de 0,05 euro au titre des plus-values nettes a été distribué pour chaque action D.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Baptiste Bruneau, domicilié au 33 rue du Docteur Heulin, 75017 Paris, né le 3 février 1982 à Mantes-la-Jolie, de nationalité française, en qualité de Président et membre du Conseil d'administration de la société, en lieu et place de Monsieur Jonathan Wasserman. Son mandat prend effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale relative à l'exercice clos au 31 décembre 2026.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



### CORUM Eco

CORUM Eco est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM Butler Asset Management. Le sous-délégataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centraliseur des ordres est CORUM Asset Management. Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée est de 5 à 8 ans (échéance du fonds). Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus seront distribués mensuellement, et les parts de capitalisation (C), dont les revenus ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler, 75008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créances et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement. Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de liquidité et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La SICAV nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM Butler Asset Management (Dublin) agréée par la Banque centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

### CORUM Asset Management

Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 €  
RCS de Paris sous le numéro 531 636 546  
1 rue Euler  
75008 Paris

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011.

Conception et réalisation :  AGENCENZEBRA.COM



2022,  
retour au  
solitaire

# CORUM et la voile

## Pourquoi la voile ?

Pour le groupe CORUM, la voile incarne des valeurs de performance, d'engagement, d'authenticité et de gestion du risque. Des valeurs portées par toutes les équipes en France et à l'international.

« Ce projet initié en 2018 est emblématique de notre manière d'envisager l'épargne : pas de performance sans investissement dans la durée. C'est cette idée que nous souhaitons partager avec le grand public. »

**Frédéric PUZIN**  
Fondateur du groupe CORUM



## Retour sur 2021

En 2021, l'IMOCA CORUM L'Épargne et son skipper Nicolas Troussel étaient engagés sur une saison en duo et en équipage. Sébastien Josse, marin confirmé et expérimenté, déjà impliqué dans la préparation du Vendée Globe 2020, est alors devenu le co-skipper de l'équipe pour l'année. Ensemble, Nicolas et Sébastien ont remporté la première étape de The Ocean Race Europe (épaulés par Marie Riou et Benjamin Schwartz) et terminé à la 8<sup>e</sup> place de la Transat Jacques Vabre, première transatlantique du bateau, après une remontée exceptionnelle. L'année a également été marquée par l'installation de nouveaux *foils* dernière génération, une innovation technologique permettant un gain de vitesse considérable pour le bateau. En chantier en début d'année afin d'y apporter des améliorations pour les courses à venir, le bateau est remis à l'eau en avril 2022.

## Une équipe pour fiabiliser et optimiser

Depuis septembre 2021, l'équipe voile a constitué un bureau d'études mené par Armand de Jacquilot afin d'établir un plan de fiabilisation et de développement pour le bateau. Soutenu par une équipe technique en partie renouvelée, il va pouvoir s'appuyer sur les milles parcourus et les courses auxquelles CORUM L'Épargne a participé pour continuer de faire progresser le bateau dans le but d'atteindre la meilleure performance possible et d'être prêts pour le Vendée Globe 2024.

## Programme 2022

- **MAI** : Bermudes 1000 Race
- **JUIN** : Vendée - Arctique - Les Sables-d'Olonne
- **13 AU 18 SEPTEMBRE** : Défi Azimut - Lorient Agglomération
- **6 NOVEMBRE** : Route du Rhum







1 rue Euler • 75008 Paris  
Tél. +33 1 53 75 87 48  
[www.corum.fr](http://www.corum.fr)